

cyberpresse.ca

LA PRESSE

GOLF TIGER WOODS PROUVE QU'IL EST LE MAÎTRE SPORTS, PAGES 2 À 5



TIGER WOODS

TOURNOI DES MAÎTRES

FINESSE ET PUISSANCE

PIERRE LADOUCEUR
ENVOYÉ SPÉCIAL

AUGUSTA, Géorgie — La 69^e présentation annuelle du Tournoi des maîtres nous a permis d'être témoins d'une lutte classique entre un golfeur de puissance et un joueur de finesse. Mais pour mettre la main sur le quatrième titre de sa carrière au Tournoi des maîtres, Tiger Woods, 29 ans, a su allier la finesse à son jeu de puissance, ce qui a fini par avoir raison de Chris DiMarco, un joueur tout en raffinement.

PAGE A8

CHAMPCAR
CE FUT ARDU
POUR RANGER,
MITIGÉ POUR TAG
SPORTS, PAGES 6 ET 7

Sondage Ekos-Toronto Star-La Presse Les Canadiens ne veulent pas d'élections hâtives

LA DESCENTE AUX ENFERS DES LIBÉRAUX

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les révélations fracassantes de Jean Brault devant la commission Gomery la semaine dernière provoquent une dégringolade des libéraux dans les sondages qui s'apparente à une véritable descente aux enfers.

La colère des Canadiens est telle que, si des élections avaient lieu aujourd'hui, ils chasseraient du pouvoir les libéraux de Paul Martin et confieraient aux conservateurs de Stephen

Harper le mandat de gouverner le pays.

Malgré la grogne que soulève le scandale des commandites, les Canadiens ne sont pas pressés de se rendre aux urnes. Ils préfèrent nettement avoir en main le rapport du commissaire John Gomery, attendu au début du mois de novembre.

► Voir **SONDAGE** en page A12

AUTRES TEXTES

Les sondages en détail, page A3



PHOTO TOM HANSON, ARCHIVES CP

Selon le sondage EKOS-Toronto Star-La Presse, les révélations fracassantes de Jean Brault à la commission Gomery ont eu un impact majeur sur les libéraux du premier ministre Paul Martin, qui continuent de piquer du nez face aux néo-démocrates de Jack Layton (à gauche) et aux conservateurs de Stephen Harper.

Les douaniers sont mal équipés pour lutter contre les terroristes

ANDRÉ CÉDILOT

Alors que le renseignement est considéré partout dans le monde

comme la clé de voûte de la sécurité d'État, les douaniers canadiens n'ont accès qu'à des données « partielles et incomplètes » sur les ter-

roristes et les grands criminels qui cherchent à passer les frontières.

À la veille du témoignage de la ministre de la Sécurité publique et

de la Protection civile, Anne McLellan, le syndicat des douaniers a profité de son passage devant le Comité permanent du Sénat sur la sécurité et la défense nationale, jeudi dernier, pour étaler les lacunes qui minent l'efficacité de leur travail et, comme c'est le cas des banques de données, mettent leur vie en danger.

► Voir **DOUANES** en page A11

DOSSIER

Incroyablement jeunes, les pédophiles au Québec

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Exit l'image du vieux satyre... Au Québec, les amateurs de pornographie infantile — du moins ceux qui se font prendre sur Internet —

sont incroyablement jeunes. Si jeunes que près d'un sur trois (30 %) est encore aux études. Et qu'un sur quatre n'a pas atteint la vingtaine.

Tel est le constat surprenant d'une

étude encore inédite, réalisée pour le module de cybersurveillance de la Sûreté du Québec et que *La Presse* a obtenu, vendredi, au colloque de l'Association des infirmières en santé au travail. L'étude est signée par Julie Roy, de l'École de criminologie de l'Université de Montréal.

D'après le sergent Steve Berberi, les pédophiles qui clavardent et surfent sur la Toile sont de véritables champions de l'informatique.

► Voir **PÉDOPHILES** en page A8

LES COMPACTES DOMINENT LE MARCHÉ

CAHIER L'AUTO



SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bandes dessinées	ACTUEL 4
Bridge	AFFAIRES 10
Décès	AFFAIRES 11
Feuilleton	ACTUEL 4
Forum	A 14 et 15
Horaire télévision	ARTS 2
Loteries	A 8
Mots croisés	ACTUEL 4
	et SPORTS 12
Mot mystère	ACTUEL 4
Observateur	AFFAIRES 8
Petites annonces	
	AFFAIRES 8 et 2
Théâtre	ARTS 5

Météo

Ensoleillé.
Vents du nord,
maximum 6,
minimum -1,
plus de détails
en page
SPORTS 16



Pour mieux comprendre le monde

Manchettes
Galleries photo

Dossiers
Atlas interactif

cyberpresse.ca
www.cyberpresse.ca/monde



PLC LA DESCENTE AUX ENFERS

Élections: Duceppe se fait prudent

JIM BROWN
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La certitude qu'a le Bloc québécois d'accroître ses gains aux dépens des libéraux au cours d'élections fédérales ce printemps ne suffit pas à justifier un scrutin, a assuré son chef, Gilles Duceppe.

En entrevue à l'émission *Question Period* du réseau CTV, le leader souverainiste a dit être certain que sa formation pouvait encore plus se démarquer au prochain scrutin que l'an dernier. Il avait alors remporté

54 des 75 sièges québécois à la Chambre des communes, privant ainsi le gouvernement libéral du premier ministre Paul Martin d'une majorité.

Mais M. Duceppe a répété que l'argument électoraliste n'intervenait pas de manière prioritaire dans son analyse sur l'opportunité de déposer une motion de non-confiance en Chambre cette semaine.

« Nous sommes là pour défendre les intérêts supérieurs du Québec, a déclaré M. Duceppe. Et nous avons à nous demander s'il est dans l'intérêt du Québec de déclencher des élections maintenant

ou d'attendre un peu. Alors on va voir. »

Le Bloc n'a pas intérêt à tenter de renverser le gouvernement libéral si les conservateurs et les néo-démocrates ne se rallient pas à sa cause, a clairement laissé entendre le chef bloquiste.

« Il est clair que nous seuls ne sommes pas majoritaires en Chambre. Nous devons donc considérer les autres partis. »

Les rumeurs d'élections se font beaucoup plus insistantes depuis la semaine dernière, en raison du dévoilement du témoignage dévastateur de Jean Brault, le patron de Groupac-

tion, à la commission Gomery.

Samedi, le chef conservateur Stephen Harper est intervenu dans une manifestation contre le mariage des couples de même sexe en dénonçant du même coup les libéraux et le scandale des commandites.

Il a esquivé une question sur le comportement de son parti advenant le dépôt par le Bloc d'une motion de non-confiance durant la journée de l'opposition, jeudi, aux Communes. La semaine dernière, le chef de l'opposition a toutefois accueilli avec froideur l'éventualité d'élections précipitées en affirmant

qu'il ne voulait pas qu'un parti souverainiste dicte la conduite du pays.

Le dirigeant du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, a pour sa part adopté l'attitude de l'observateur.

« Je pose l'oreille au sol et j'écoute ce que les gens en pensent vraiment, a confié à la Presse Canadienne M. Layton, en tournée en Saskatchewan. J'ai été surpris de constater que beaucoup de gens ignorent encore les détails. »

Il faisait ainsi référence au témoignage de M. Brault, dont la firme a alimenté la caisse du PLC en échange de contrats fédéraux.

Le PQ a retrouvé 20 000\$ de l'argent versé par des employés de Groupaction

Charest est ouvert à la modernisation de la loi sur le financement des partis politiques



PHOTO AARON HARRIS, PC

Jean Charest affirme que son parti ne mérite pas d'être touché par le scandale des commandites.

PRESSE CANADIENNE

Le Parti québécois a retrouvé dans ses comptes entre 20 000 \$ et 30 000 \$ qui proviendraient d'employés de la firme Groupaction, a indiqué hier le chef de la formation, Bernard Landry, rappelant du même coup sa promesse de remettre cet argent en totalité.

Chez les libéraux, également ébloués par le témoignage rendu par le président de Groupaction, Jean Brault, devant la commission Gomery, le premier ministre Jean Charest a insisté sur le fait qu'il n'existait « aucune preuve » des allégations faites par le témoin. « On surveille nos affaires de très près. Il n'y a rien qui nous indique que nous avons reçu de l'argent. On va faire tous les efforts pour s'assurer qu'on aille au fond des choses sur ce qui pourrait toucher directement ou indirectement le parti », a-t-il déclaré.

Au cours de son témoignage devant la commission Gomery, M. Brault a révélé avoir contribué à deux ou trois reprises à la caisse du PQ, au milieu des années 1990, chaque fois à raison de 50 000 \$, par l'entremise d'employés de Groupaction, car la loi québécoise interdit les contributions de personnes morales. Brault a aussi affirmé avoir versé 50 000 \$ au Parti libéral du Québec, en 1998, par l'intermédiaire du Groupe Everest, une firme concurrente.

Le PQ a demandé la liste des contributeurs au commissaire Gomery, mais n'a pu l'obtenir. Il s'est engagé à mettre les fonds en fidécommissé et à les restituer.

Le chef péquiste a assuré qu'il ne

LE FEUILLETON SE POURSUIT

Liste des personnes dont la comparution à la commission Gomery est annoncée au cours des prochains jours.

> Roger Desjeans : Il était vice-président chez Groupaction Marketing. La semaine dernière, Jean Brault a affirmé, lors de son témoignage, que Desjeans a été mis à contribution pour camoufler une contribution politique au Parti libéral.

> Trois membres de l'organisation du Grand Prix de Formule 1 de Montréal — le président et chef de direction Normand Legault, Jean Laflamme et Martin Spalding, directeur général et ancien responsable des commandites — doivent comparaître. Ils viendront expliquer comment des billets du Grand Prix ont pu coûter 260 000 \$ au gouvernement.

> Lyse George : l'ancienne présidente du Publicité Club de Montréal a déjà été directrice de la promotion et de la commandite chez Groupaction/JWT.

savait pas qu'au Québec des entreprises donnaient de l'argent à leurs employés pour qu'ils versent de contributions aux formations politiques.

À une question sur la possibilité que le PQ poursuive Jean Brault, M. Landry a répondu que les conseillers juridiques considèrent actuellement toutes les options.

Financement des partis
À la lumière des révélations de

la commission Gomery, le premier ministre Jean Charest, qui se trouvait à Rome pour assister aux funérailles du pape Jean-Paul II, s'est dit « ouvert » à la modernisation de la loi sur le financement des partis politiques au Québec.

En entrevue à l'émission *Larocque et Auger*, sur les ondes de TVA, il a ouvert la porte à un débat sur la loi, adoptée dans les années 1970 lorsque le Québec était gouverné par le Parti québécois de René Lévesque.

« La loi peut être revue, mais il existe une règle non écrite : cette révision doit être faite par consensus, a-t-il dit. Cela ne se fait pas unilatéralement par un parti politique même si on a une majorité (de députés). »

M. Charest a de nouveau pris la défense de son parti, affirmant que celui-ci ne méritait pas d'être touché par ce scandale qui ébranle toute la classe politique. « Nous sommes très à l'aise parce qu'on a toujours fait les choses selon les règles de l'art », a-t-il dit.

Le premier ministre a ajouté qu'il avait toujours demandé aux gens du Parti libéral de faire les choses correctement. « Je n'ai aucune raison de croire que mon parti est touché par cette histoire. »

Les libéraux provinciaux imiteront-ils le PQ, qui a promis de rembourser ou de ne pas toucher à « l'argent sale »? Prudent, M. Charest refuse de commenter ce qu'il considère comme des hypothèses parce qu'il craint d'« accrédi- ter les allégations ».

AUTRE TEXTE
L'éditorial d'André Pratte en page 14

Collection FRIVOLE

Van Cleef & Arpels

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • Montréal • (514) 845-4651
Sans frais 1 888 883 8283
www.chateaudivoire.com

L'ACURA EL PREMIUM

UN JE-NE-SAIS-QUOI DE PROVOCATEUR

Moteur VTEC • Roues en alliage de 15 pouces • Coussins gonflables latéraux • Toit ouvrant électrique • Groupe électrique • Freins ABS • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs • Climatiseur sans CFC • Sièges en cuir chauffés

L'INVITATION ACURA

ACURA.CA

258\$*
PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS
0\$* DÉPÔT DE SÉCURITÉ

ET POUR
10\$*
DE PLUS PAR MOIS OBTENEZ L'ENSEMBLE AERO

2,8%*
TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT

ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie Blainville (405) 435-4455 www.acuraplus.com	GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain E. Anjou (514) 354-8811 www.galeriasacura.com	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O. Montréal (514) 340-1344 www.lucianiacura.com	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau O. Brossard (450) 659-1616 www.acurabrossard.com	ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey Laval (450) 682-4050 www.acuralaval.com	ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean Dollard-Des-Ormeaux (514) 696-7777 www.acuragabriel.com
--	--	--	--	---	--

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS

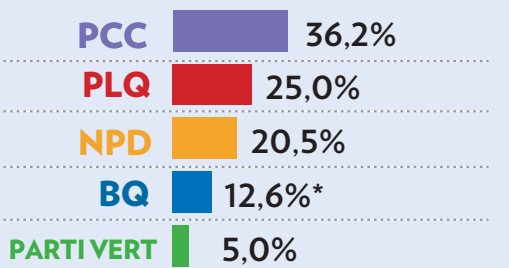
*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle E53585) et pour l'Acura EL (modèle E53585) avec ensemble Aero (modèle E53585), un acompte de 1 998\$ vous donne un versement mensuel de 258\$ et un total des paiements de 14 823\$. Pour l'Acura EL (modèle E53585) avec ensemble Aero, un acompte de 1 998\$ vous donne un versement mensuel de 268\$ et un total des paiements de 14 823\$. Taux de location annuel de 2,8%. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 51 050\$, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura EL (modèle E53585) et modèle E53585 avec ensemble Aero, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000\$ à 2,8%. Paiements mensuels de 440,92\$ pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 1 164,16\$. Total des paiements de 21 164,16\$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Les récents diplômés universitaires et collégiens peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 5750 sur certains modèles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er avril au 2 mai 2005.

PLC LA DESCENTE AUX ENFERS

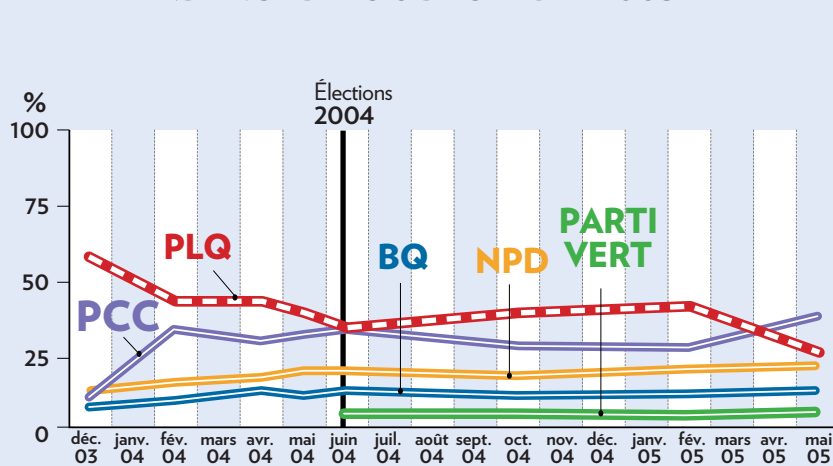
SONDAGE EKOS - TORONTO STAR - LA PRESSE

> Intentions de vote au fédéral

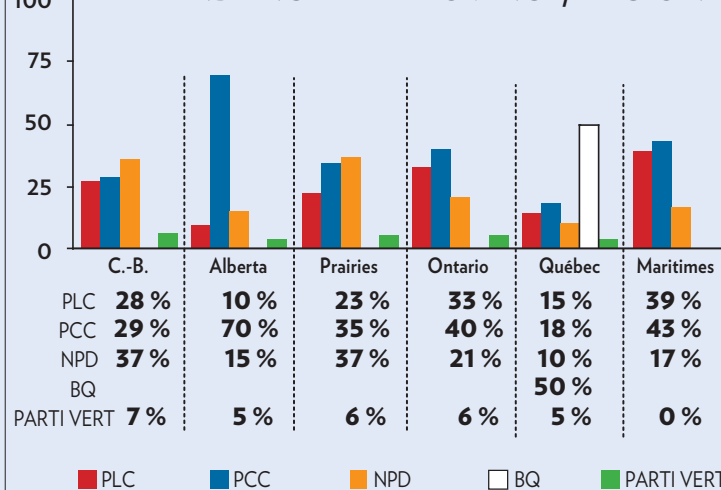
SI DES ÉLECTIONS AVAIENT LIEU DEMAIN, POUR QUEL PARTI VOTERIEZ-VOUS ?



LA TENDANCE DEPUIS DÉCEMBRE 2003

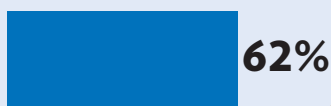


LA TENDANCE PAR PROVINCE/RÉGION

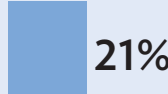


À LA SUITE DES RÉVÉLATIONS FAITES DEVANT LA COMMISSION GOMERY SUR LE SCANDALE DES COMMANDITES, LES MÉDIAS ONT ÉVOQUÉ LA POSSIBILITÉ QUE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES AIENT LIEU PROCHAINEMENT AU CANADA. CROYEZ-VOUS...

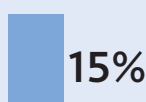
... qu'il vaudrait mieux attendre le rapport de la commission d'enquête, plus tard cette année ?



... que la question n'est pas importante au point de déclencher des élections ?



... qu'il faudrait déclencher des élections immédiatement pour assainir le climat ?

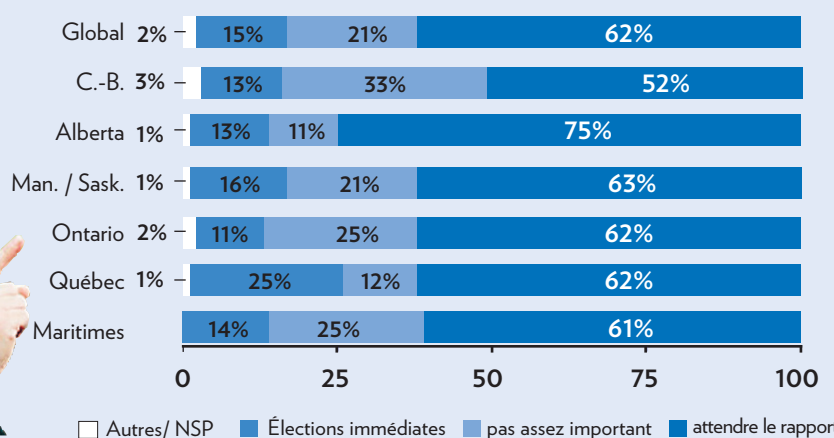


Autres/ NSP



Stephen Harper
PHOTO CP

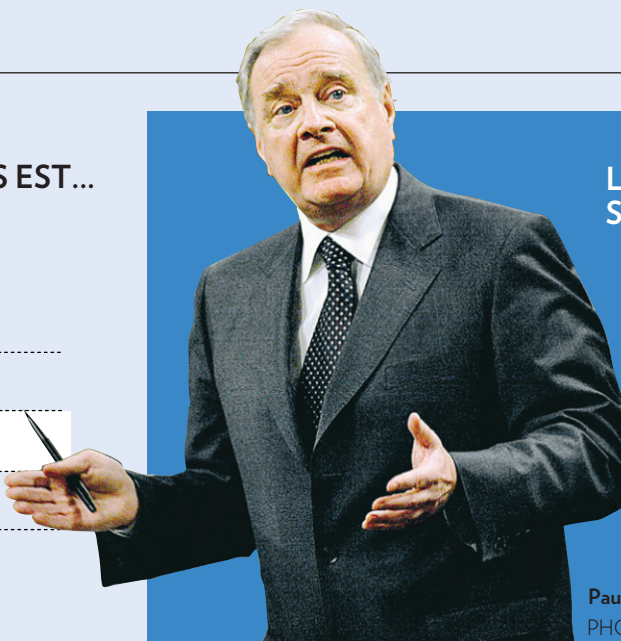
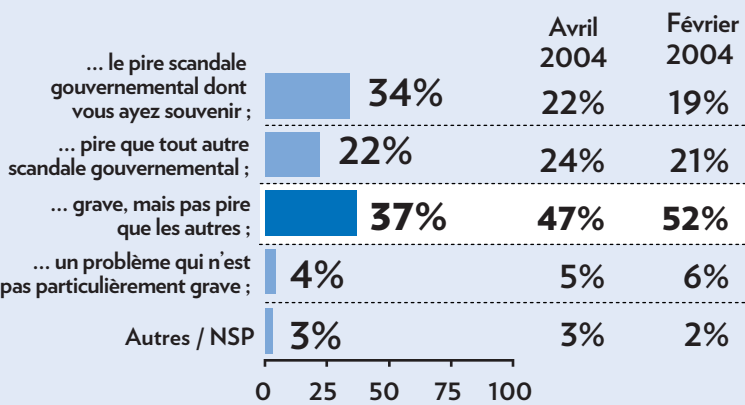
PAR PROVINCE/RÉGION



Gilles Duceppe
PHOTO CP



SELON VOUS, LE SCANDALE DES COMMANDITES EST...



Paul Martin
PHOTO REUTERS

LAQUELLE DE CES DEUX AFFIRMATIONS SE RAPPROCHE LE PLUS DE VOTRE OPINION ?

Paul Martin est un membre essentiel du gouvernement libéral depuis 1993 et, à titre de chef du PLC, il doit être tenu responsable du scandale.



Paul Martin a peu à voir avec le scandale et il a le mérite d'avoir commandé l'enquête publique.



Autres/ NSP



MÉTHODOLOGIE : Ce sondage EKOS a été réalisé par téléphone pour le compte de La Presse et du Toronto Star, du 7 au 9 avril 2005, auprès de 1125 Canadiens, dont 342 Québécois, âgés de 18 ans et plus. La marge d'erreur est de 2,9 points de pourcentage 19 fois sur 20 ; elle s'accroît lorsque les résultats sont répartis par province.



VINCENT MARISSAL

Un gouvernement en sursis

Quand elle est arrivée sur le plateau de l'émission de Simon Durivage à Radio-Canada, vendredi midi, Lucienne Robillard était livide. « Ce n'est pas facile, vraiment pas facile », a-t-elle lâché juste avant d'entrer en ondes.

M^{me} Robillard, comme ses collègues, avait bien raison d'être découragée. On s'attendait bien sûr à une réaction forte de l'électorat après le témoignage-choc de Jean Brault, mais les premières lectures de l'opinion publique indiquent que l'indignation est encore plus marquée qu'on aurait pu le croire.

Le gouvernement libéral de Paul Martin est maintenant en sursis, et son avenir se trouve entre les mains de Stephen Harper, qui voit son Parti conservateur devancer les libéraux partout dans notre sondage EKOS. Le scandale des commandites permet au PC de devancer les libéraux en Ontario surtout, le champ de bataille décisif, mais aussi dans les provinces maritimes, ce que l'on n'a pas vu depuis des temps immémoriaux.

Au Québec, c'est l'hécatombe pour les libéraux. À 15 % dans les intentions de vote globales, c'est donc dire que le Parti libéral doit tourner autour de 10 % à 12 % chez les francophones (EKOS ne départage pas les intentions de vote selon la langue). Avec un tel score, les libéraux se feraient laver partout, sauf dans l'Ouest-de-l'Île (ils ont remporté 21 sièges avec 33 % des voix en juin).

Ce n'est pas surprenant que la secousse soit plus dévastatrice au Québec, l'épicentre du scandale. Ce qui surprend, toutefois, c'est la dégringolade aussi rapide des libéraux ailleurs au pays. À peine les révélations de l'ex-patron de Groupaction diffusées, le PLC a perdu une douzaine de points dans tout le pays.

Réaction de colère normale, avanceront les libéraux aujourd'hui

Le scandale des commandites permet au Parti conservateur de devancer les libéraux en Ontario surtout, le champ de bataille décisif, mais aussi dans les provinces maritimes, ce que l'on n'a pas vu depuis des temps immémoriaux.

pour tenter d'expliquer leur descente aux enfers. Vrai, il y a de la colère dans l'air. Mais rien ne dit que ce qui s'en vient à la commission Gomery mettra les Canadiens dans de meilleures dispositions au cours des prochaines semaines. Au contraire. Jean Brault n'était qu'un des gros morceaux de ce puzzle. Il y en a d'autres à venir, notamment d'autres agences trempées jusqu'au cou dans l'affaire et les anciens organisateurs libéraux mis en cause par le gouvernement Martin (un groupe parallèle qui aurait floué le Parti libéral, selon Jean Lapierre).

Dans les circonstances, on voit mal comment les conservateurs pourront résister à la tentation de

défaire le gouvernement libéral, eux qui voient enfin le vent tourner après 12 ans de misère.

C'est du moins ce que les chiffres des sondages suggèrent, mais Stephen Harper doit prendre une décision extrêmement difficile. En fait, comme Paul Martin, le chef conservateur joue son avenir en ce printemps agité. Un chef de parti a rarement une deuxième chance de devenir premier ministre, comme

c'est le cas de M. Harper cette fois-ci, mais il n'en a jamais une troisième. Stephen Harper doit être certain de son coup avant de torpiller le gouvernement Martin.

Stephen Harper n'a pas encore en main tous les atouts voulus : son parti manque d'argent, de candidats de prestige et de temps pour expliquer son programme, dont les grandes lignes viennent tout juste d'être dessinées au congrès de Montréal.

En plus, notre sondage indique clairement que les Canadiens ne veulent pas d'élections maintenant, ce qui est parfaitement normal moins de 10 mois après le dernier scrutin. Les élections coûtent cher et les électeurs préfèrent normalement la stabilité à la houle.

Par contre, le taux de satisfaction envers le gouvernement Martin est tellement bas (20 %) et le scandale d'une telle ampleur que les conservateurs n'auraient pas trop de mal à convaincre les Canadiens que les libéraux n'ont plus la légitimité nécessaire à l'exercice du pouvoir.

Vaudrait-il mieux attendre le rapport Gomery ? En politique, il est toujours préférable d'imposer son plan et son échéancier plutôt que d'être tributaire d'éléments indépendants de sa volonté.

Les témoignages à la commission Gomery devraient être terminés d'ici quelques semaines. On aura alors une bonne indication de ce qui risque de se retrouver dans le rapport final. Chose certaine, la probabilité d'élections ce printemps vient d'augmenter.

Stephen Harper aura une bonne idée demain de la grogne des députés libéraux envers leur propre gouvernement à l'occasion du vote sur une motion conservatrice demandant le retrait du projet de loi autorisant le mariage gai. On parle déjà de défections dans les rangs libéraux depuis quelques jours et les derniers sondages pourraient accé-

lérer la réflexion de certains. Chez les libéraux, on est passé la semaine dernière de la panique à la résignation. Les députés, surtout ceux du Québec, penseront d'abord à sauver leur peau, ce qui n'est jamais bon pour la solidarité dans un parti.

D'autres, se trouvera certes quelques-uns pour reprocher à Paul Martin d'avoir noué lui-même la corde pour pendre son gouvernement en mettant sur pied la commission Gomery.

D'autres, des organisateurs « de terrain » en particulier, lui en veulent déjà d'avoir relancé la guerre avec le clan Chrétien. Ces gens-là ne travailleront pas pour le PLC aux prochaines élections.

Dans un climat de déroute pareil, les candidats ne se précipiteront pas pour défendre les couleurs libérales, l'argent va manquer, les électeurs se tourneront vers un autre parti ou ils resteront à la maison.

Lucienne Robillard avait bien raison d'être déprimée. « Si ce scandale est la responsabilité du Parti libéral, il en payera les conséquences. On a déjà vu des partis se faire rayer de la carte. »

En effet. La dernière fois, c'était en 1993, quand les libéraux ont repris le pouvoir et que les conservateurs n'ont gardé que deux sièges.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

ACTUALITÉS

Les papabili : Dionigi Tettamanzi, archevêque de Milan, 71 ans

L'hypothèse ambrosienne

À partir du 18 avril, les cardinaux de l'Église catholique seront réunis en conclave pour choisir un nouveau pape. D'ici l'élection, *La Presse* publiera une série de portraits des candidats les plus en vue. Aujourd'hui, Dionigi Tettamanzi, archevêque de Milan. Théologien spécialiste de morale, M^{gr} Tettamanzi a publié un traité de bioéthique assez rigide sur la question sexuelle, mais il s'est fait une réputation d'altermondialiste durant le sommet du G8 à Gênes en 2001, quand il en était l'archevêque. Il a une réputation d'affabilité, particulièrement en Italie, où il rappelle Jean XXIII, très aimé. Son point faible : il n'a jamais travaillé à l'étranger et ne parle que l'italien.



MATHIEU PERREULT

ENVOYÉ SPÉCIAL
ITALIE

ROME — Deux des six derniers papes ont été archevêques de Milan. Avec cinq millions de catholiques, il s'agit du plus grand diocèse du monde, qui a donné cinq papes à l'Église au fil des siècles. Il est donc naturel que l'archevêque de Milan, Dionigi Tettamanzi, soit considéré comme *papabile*. « C'est l'hypothèse ambrosienne », explique Alberto Melloni, professeur à la Fondation des sciences religieuses Jean-XXIII, à Bologne. Milan est réputé, en Italie, comme la patrie de saint Ambroise, son évêque à la fin du 4^e siècle, célèbre pour avoir converti saint Augustin.

« Déjà, le prédécesseur de M^{gr} Tettamanzi, Carlo Maria Martini, était considéré comme *papabile*. D'ailleurs, la retraite de M^{gr} Martini et son remplacement par M^{gr} Tettamanzi, considéré comme plus traditionaliste, ont été interprétés par certains comme un signal que Jean-Paul II ne voulait pas qu'un candidat progressiste comme M^{gr} Martini puisse se prévaloir du prestige de la chaire ambrosienne durant un conclave. »

Ainsi vont les intrigues du Vatican... Selon une version encore plus alambiquée de l'« hypothèse ambrosienne », la nomination de M^{gr} Tettamanzi était une manoeuvre baptisée « opération Paul VII », un rappel que Paul VI, qui a régné de 1963 à 1978, était avant son élection archevêque de Milan. « L'idée est d'envoyer au conclave un Italien fort et soutenu par beaucoup d'étrangers, qui en même temps craignent d'autres Italiens », explique M. Melloni.

La semaine dernière, durant l'exposition de la dépouille de Jean-Paul II, M^{gr} Tettamanzi a été vu, place Saint-Pierre, en train de converser avec des familles italiennes. Sa physiologie rondelette rappelle celle de Jean XXIII (1958-1963), surnommé le *papa buono*, le « bon pape », en Italie. Un quotidien de la Péninsule titre même : « Le cardinal ami de tous ». La longue expérience pastorale de

M^{gr} Tettamanzi est considéré comme proche de Jean-Paul II, du moins au plan moral.

M^{gr} Tettamanzi explique probablement son affabilité, qui est cependant minée par son manque d'expérience à l'étranger — il ne parle bien que l'italien. En fait, il a passé presque toute sa vie dans le nord de l'Italie :



M^{gr} Dionigi Tettamanzi

né près de Milan, il a été prêtre à Ancône et successivement archevêque de Gênes et de Milan.

Il est tout autant apprécié par les évêques italiens, qui l'ont élu par un nombre record de voix à une commission postsynodale en 1999. Il semble avoir réussi à apaiser la controverse qui avait accueilli sa nomination à Milan en 2002 : son prédécesseur, Carlo Maria Martini, était considéré comme le meilleur espoir des « progressistes » au prochain conclave. « Quand il était secrétaire de la Conférence épiscopale italienne, il s'est distingué en ne se faisant pas d'ennemis », relève John Allen, le vaticaniste du

National Catholic Reporter.

Morale sexuelle

M^{gr} Tettamanzi est en effet considéré comme proche de Jean-Paul II, du moins au plan moral. Il a publié en

2000 un traité de bioéthique fidèle au magistère catholique et, depuis 2003, dirige un site Internet de bioéthique qui, sans être méprisant pour qui recourt à l'avortement ou à la contraception, tient rigoureusement la ligne de Jean-Paul II. Il a aussi travaillé aux deux encycliques morales de Jean-Paul II, *Evangelium vitae* et *Veritatis splendor*. Son intronisation à Milan, en 2002, a réuni beaucoup de membres et de proches de l'Opus Dei, mouvement laïque catholique considéré comme conservateur.

Ses prises de position en faveur des pauvres ont cependant atténué son image conservatrice ces dernières années. Durant le sommet du G8 à Gênes, en 2001, alors qu'il était l'archevêque de cette ville, il a dénoncé le fossé entre pays riches et pauvres avec des formules-chocs telles que : « Un enfant africain atteint du sida compte davantage que l'univers entier. » Depuis, les vaticanistes rappel-

lent qu'il est né dans une famille d'ouvriers et qu'il est lié au mouvement laïque Sant'Egidio, qui est voué aux rencontres interculturelles et qui a fait de la médiation dans des zones de conflit.

D'autres aspects de M^{gr} Tettamanzi rappellent les aspects plus appréciés de Jean-Paul II : à l'Université grégorienne, tenue par les jésuites, sa thèse de doctorat portait sur le rôle des laïcs dans l'Église ; et au synode des évêques de 1999, il avait déclaré : « Dans l'Europe d'aujourd'hui, la priorité n'est pas tant de baptiser les convertis que de convertir les baptisés. » Il a été 20 ans professeur de séminaire et comprend donc les problèmes du clergé, ce qui pourrait rassurer les catholiques américains, encore sous le choc des scandales sexuels.

Médiatique

Sur une note plus légère, M^{gr} Tettamanzi partage la passion de Jean-Paul II pour les médias. Le site Internet du diocèse de Milan lui consacre plus de 1000 photos, des messes aux visites aux malades ; on peut aussi y trouver plusieurs homélies et une bibliographie complète de ses écrits. Ce souci médiatique peut sembler frivole, mais la nécessité d'un pape qui soit bon communicateur a été souvent mentionnée ces jours-ci par les cardinaux réunis à Rome.

Le vernis progressiste de M^{gr} Tettamanzi ne doit toutefois pas faire oublier la rigidité de sa morale sexuelle, le point qui intéresse le plus les médias nord-américains. Sur son site *bioeticacristiana.it*, on peut lire la lettre d'un prêtre demandant s'il peut célébrer le mariage d'un homme séropositif qui ne pourra procréer à cause du risque de transmettre le virus à sa femme et à leur enfant. On y trouve aussi la lettre d'un père de cinq enfants, dont la femme a un cycle menstruel irrégulier et ne peut donc limiter les naissances par la méthode du calendrier, et qui fait état de son déçirement à l'idée d'employer la pilule anticonceptionnelle. Dans les deux cas, le ton de la réponse est délicat, sans condamnation mais sans équivoque : dans le premier cas, le mariage est déconseillé. Dans le deuxième, la pilule l'est tout autant.



« Que demander de mieux pour une mini du XXI^e siècle ? »
Jacques Bienvenue, *Journal de Montréal*




CHEVROLET AVEO BERLINE ET 5 PORTES

Sécurité 5 étoiles ★★★★★

Moteur 1,6L DACT 4 cyl. de 103 HP • Habitacle pour 5 passagers • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Direction et freins assistés • Chauffe-moteur • Roues de 14 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

AVEO BERLINE		AVEO 5 PORTES	
Mensualité	Comptant	Mensualité	Comptant
139\$	1981\$	139\$	2263\$
159\$	849\$	159\$	1131\$
174\$	0\$	179\$	0\$

Terme de 60 mois à la location.
Transport de 960\$ et préparation inclus.

0%

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT
SUR 60 MOIS*



CHEVROLET



CHEVROLET  Choisis ta route.

3302204

*Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. sur les modèles Aveo 5 2004 et Aveo berline 2005. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, du mérite étudiant et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.



PHOTO JEAN-MARIE VILLENEUVE, LE SOLEIL

Le cardinal de Québec, M^{gr} Marc Ouellet, est rentré d'Italie le temps d'ordonner deux évêques, M^{gr} Gilles Lemay et M^{gr} Pierre André Fournier. Il retournera au Vatican pour le conclave qui débutera le 18 avril.

M^{gr} Marc Ouellet ordonne deux nouveaux évêques

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
LE SOLEIL

QUÉBEC — Les deux nouveaux évêques auxiliaires ordonnés hier par M^{gr} Marc Ouellet estiment que le cardinal possède les principales qualités pour devenir le prochain pape. Ils laissent toutefois au Saint-Esprit la délicate tâche de choisir le prochain pontife à diriger l'Église catholique. « C'est un homme de prière et il l'a démontré depuis qu'il est ici. Il a des forces diverses et nombreuses. Aussi, c'est quelqu'un de polyglotte. Il parle cinq ou six langues, souligne M^{gr} Gilles Lemay. Si c'est lui, je vais me réjouir, mais rien ne nous permet de le dire pour l'instant. » « Ce serait

une bonne nouvelle, commente pour sa part M^{gr} Pierre-André Fournier. Il a les critères de base, mais ça dépend de ce que le conclave veut. Les cardinaux veulent un pape de quel âge ? Qu'est-ce qu'ils veulent qu'il apporte à l'Église ? Ça va jouer beaucoup dans la décision. »

Le cardinal Ouellet possède les principales qualités pour être le prochain pape, croient les deux évêques.

Selon un journaliste américain, M^{gr} Ouellet ferait partie des 20 cardinaux les plus susceptibles de succéder à Karol Wojtyła à la tête de l'Église catholique. Le cardinal, qui a effectué

un voyage éclair hier à Québec pour ordonner les deux nouveaux évêques auxiliaires, a toutefois refusé de commenter cette nouvelle.

M^{gr} Ouellet a également annulé une conférence de presse prévue hier matin afin de respecter une décision du conclave. Les cardinaux réunis à Rome ont en effet décidé de ne plus s'adresser aux médias d'ici le choix du prochain pape.

Ces deux nouveaux évêques auxiliaires, ordonnés hier à la basilique

Sainte-Anne-de-Beaupré, portent à quatre le nombre de responsables du diocèse, alors qu'ils ont toujours été trois ces dernières années. Ils se joignent à M^{grs} Marc Ouellet et Jean-Pierre Blais. Il s'agit des premières nominations du genre en 10 ans à Québec. M^{gr} Pierre-André Fournier s'est dit ému de faire partie des derniers évêques nommés par Jean-Paul II. La décision a été rendue publique le 11 février, soit un mois et 22 jours avant la mort du pape, le 2 avril. D'ailleurs, la cérémonie de quatre heures qui a eu lieu hier restera longtemps gravée dans la mémoire des deux hommes puisqu'elle a eu lieu dans la courte

période où l'Église se retrouve sans chef.

Plus de 3000 personnes ont assisté à la cérémonie hier. Devant la forte affluence, des centaines de personnes ont été refusées aux portes de la basilique pour être dirigées vers un gymnase situé non loin où des écrans géants ont diffusé la cérémonie. Ces deux évêques auxiliaires ont été choisis par le Vatican à l'issue d'une enquête sur six candidats désignés par M^{gr} Ouellet. M^{gr} Lemay a surtout travaillé au Paraguay, où il a passé 15 ans comme missionnaire avant de revenir à Québec en 1999. Anciennement responsable de trois paroisses, Gilles Lemay travaillera maintenant auprès des quelques 200 paroisses que compte le diocèse.

Ses nouvelles tâches commencent dès le 20 avril, alors que le nouvel évêque entreprendra une visite pastorale de six semaines dans neuf paroisses de la Beauce.

M^{gr} Pierre-André Fournier a pour sa part été curé de la paroisse Saint-Roch de 1983 à 1995. Depuis 2003, il occupait les postes de directeur diocésain de la pastorale et vicaire épiscopal aux affaires pastorales.

salon

Puits de lumière

Vélo de montagne

Randonnée

L'ÉVÉNEMENT DU PRINTEMPS

TRACTION INTEGRALE SUBARU

FORESTER 2.5X ÉDITION SPÉCIALE 2005

- Traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur boxer 2,5 L - 165 ch
- Transmission manuelle à 5 rapports • Climatisateur
- Stéreo AM/FM/Bande météo/CD
- Toit ouvrant vitré électrique surdimensionné • Volant, levier de vitesses et frein à main gainés de cuir • Sièges avant chauffants à deux intensités
- ★★★★★ Sécurité cinq étoiles de la Direction Nationale de la Sécurité Routière (États-Unis, NHTSA)*

28 995\$**

P.D.S.F.

FINANCIEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

1,8%***

ESSAYEZ-LES AUJOURD'HUI

IMPREZA 2.5RS FAMILIALE

- Traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur boxer 2,5 L - 165 ch • Transmission manuelle à 5 rapports
- Climatisateur • Stéreo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues
- Système de télédéverrouillage avec bouton de panique
- Régulateur de vitesse
- Meilleur choix en matière de sécurité routière selon l'Institut d'assurance pour la sécurité routière (États-Unis, IIHS)*
- Meilleur classement pour la protection contre les collisions arrière (IIHS)**

22 995\$**

P.D.S.F.

www.subaru.ca

- | | | | | |
|--|--|---------------------------------|--|---------------------------------|
| SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL | SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME | CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY | SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX | SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES |
| SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE | CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL | SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK | JOLIETTE SUBARU JOLIETTE | |
| SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE DES-MONTS | JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LÉONARD | SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY | LACHUTE SUBARU BROWNSBURG | |



* - Meilleur choix (collision frontale) basé sur une évaluation globale notée « bonne » de la Subaru Forester et de la Subaru Impreza par l'Insurance Institute of Highway Safety (IIHS). Évaluation globale notée « bonne » de la Subaru Impreza par l'IIHS en matière de protection contre les collisions arrière (www.iihs.org). Classement cinq étoiles basé sur des tests de collisions portant sur les quatre positions de passagers (www.safercar.gov). ** Pour les modèles Impreza 2.5RS Sport Familiale 2005 5 vitesses (5G1RS) et Forester 2.5X Édition Spéciale 2005 5 vitesses (5J1SE) : prix détaillé suggéré du fabricant, transport et préparation (1 295 \$) en sus. Taxes en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (15 \$) et autres taxes en sus. *** Possibilité de financement à l'achat à partir de 1,8 % sur les modèles annoncés. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Offre valable jusqu'au 30 avril 2005. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru.

ACTUALITÉS



PHOTO BOB SKINNER, LA PRESSE ©

Des membres de la CASSEE se sont rassemblés hier au parc du mont Royal ; on voit ici Elisabeth Désourdy et Marie-Eve Beaupré, étudiantes à l'UQAM, qui s'amuse sous le regard du petit Philémon, 2 ans.

Après la FEUQ et la FECQ

La CASSEE rentre dans le rang

CAROLINE TOUZIN

Même si la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSEE) est insatisfaite de la tournure de la grève, elle s'est résignée à rentrer en classe. En congrès en fin de semaine à Sherbrooke, elle a appelé ses quelque 30 000 membres toujours en grève à « faire un repli stratégique pour mieux continuer le combat plus tard ».

Ces derniers se prononcèrent en assemblée générale dans leurs établissements respectifs aujourd'hui et demain, pour la plupart.

Au plus fort des six semaines qu'aura duré la grève étudiante, ils étaient 230 000 à exiger le retour dans le régime de bourses de 103 millions de dollars convertis en prêts par le gouvernement. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 50 000, dont 20 000 membres d'associations étudiantes indépendantes.

La CASSEE délaisse slogans et pancartes à contrecœur. Ses revendications, plus larges que le retour des 103 millions, n'ont jamais été entendues à la table de négociations. Elle demandait notamment l'abolition de la réforme de l'aide financière.

Sa définition de la violence n'était pas la même que celle du ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, qui a préféré négocier uniquement avec les deux principales fédérations étudiantes : la FECQ et la FEUQ.

Un bilan très sombre

« La menace de l'annulation du trimestre pesait trop lourd. On n'avait plus le rapport de force pour continuer », a expliqué la porte-parole de la CASSEE, Héroïse Moysan-Lapointe. La section radicale du mouvement étudiant fait un bilan très sombre de cette grève. « Avec le ministre qui a laissé traîner le conflit, les étudiants

ont vu le mépris des élus pour la population », a dit la jeune femme. Elle montre également du doigt la FECQ et la FEUQ, qui ont accepté de négocier sans elle.

Avant de se dissoudre, la CASSEE planifie une dernière action jeudi, jour de l'anniversaire de l'élection du gouvernement de Jean Charest. Les étudiants se réuniront à 16 h à la place Émilie-Gamelin pour ensuite se diriger vers les bureaux du premier ministre, avenue McGill College. Un grand rassemblement de la Coalition J'ai jamais voté pour ça y est prévu à 17 h 30. La FECQ et la FEUQ encourageront aussi leurs membres à aller manifester.

Si la CASSEE se dissout, l'ASSE, elle, continuera d'exister. La grève lui a même donné un second souffle. L'association étudiante nationale, qui se distingue de la FEUQ et de la FECQ par son militantisme de combat, avait 20 000 membres avant la grève. La semaine dernière, le cégep de Saint-Jean-sur-le-Richelieu s'est joint à elle. Les cégeps du Vieux Montréal et de Joliette songent à faire de même.

« La grève a montré qu'on n'avait pas des idées soixante-huitardes dépassées. Si on n'avait pas eu une mobilisation aussi forte, si on n'avait pas fait d'occupations et d'actions de perturbation économique, on n'aurait pas fait de gains du tout », croit Héroïse Moysan-Lapointe.

Par ailleurs, ce matin, la FEUQ fera un bilan de la grève, en plus de faire connaître les résultats du vote de ses 19 associations membres (170 000 étudiants), qui se sont prononcés dans un congrès téléphonique en fin de semaine. Ce ne devrait être qu'une formalité puisque ces associations ont déjà tenu des scrutins dans leurs universités respectives la semaine dernière. Elles avaient alors accepté en majorité l'entente de principe qui permet le retour des 103 millions à partir de 2006-2007.

Journées de grève dans le milieu de l'éducation

LA PRESSE

Enseignants du primaire, professeurs du collégial, professionnels de l'éducation et personnel de soutien scolaire tiendront tour à tour des journées de grève au cours de la semaine, dont voici le calendrier.

Aujourd'hui : les 5500 membres de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE) manifesteront devant certaines écoles de la province.

Demain : deuxième journée de grève pour les enseignantes et les enseignants de cégeps membres de la Fédération autonome du collégial (FAC) et de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ). Alors que des piquets de grève seront organisés devant une vingtaine

de cégeps du Québec, des professeurs de la région de Montréal manifesteront devant les bureaux du premier ministre Jean Charest.

Jusqu'à jeudi : à l'instar de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), les professeurs du primaire et du secondaire de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ) seront en grève demain, mercredi ou jeudi ainsi que la semaine prochaine, selon chacun des 44 syndicats locaux. Les professeurs de la Montérégie feront par exemple l'école buissonnière demain. Pour connaître la journée de grève de chaque syndicat ou commission scolaire, on peut consulter le www.fse.qc.net

Honda *blainville*

Honda *lle Perrot*

0\$ PAIEMENT AVANT 90 JOURS
sur financement sur toute la gamme Honda

Berline

Civic Édition Spéciale

Coupé



CIVIC BERLINE ET SPORT COUPE
ÉDITION SPÉCIALE \$218 /mois
✓ Air climatisé ✓ Lecteur CD ✓ Télédévrouillage ✓ Et plus...
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ **0\$ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS**

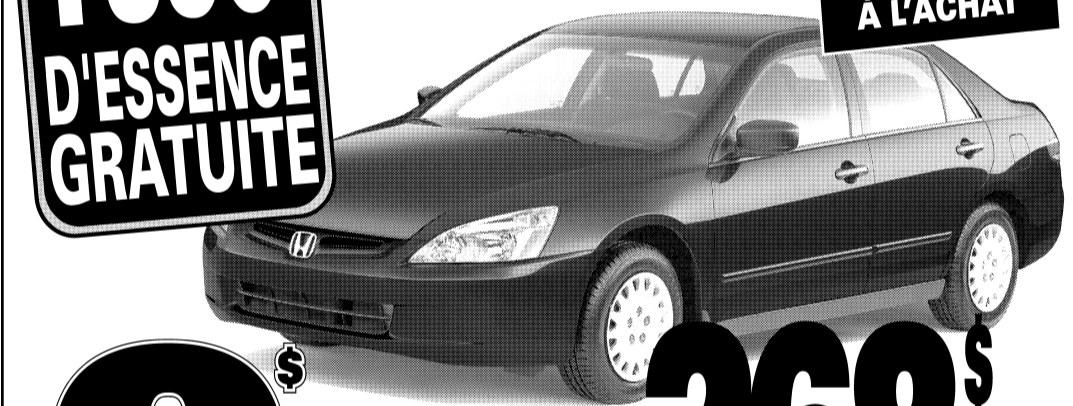


Civic Berline

Accord

OBTENEZ
1350\$
D'ESSENCE
GRATUITE

FINANCEMENT
À PARTIR DE
2,9%
À L'ACHAT*



0\$ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

268\$ /MOIS**

Odyssey

CRV



FINANCEMENT
À PARTIR DE
3,9%
À L'ACHAT*



0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ **0\$ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS**

288\$ /MOIS**

ÉCONOMISEZ GROS DÉMONSTRATEURS 2005 "TOUS LES MODÈLES"

RACHAT DE BAIL AVANT TERME

Peu importe où vous avez loué votre véhicule
« DE TOUTES MARQUES »
nous pouvons RACHETER VOTRE BAIL avant terme
AUJOURD'HUI!

Consultez nos experts-conseils

Ouvert
du Lundi au Vendredi
de 9h à 21h

HONDA BLAINVILLE HONDA ILE PERROT

700, boul. Curé-Labelle, Blainville
www.hondablainville.com

40, boul. Don Quichotte, Ile Perrot
www.hondaileperrot.com

514.875.1920

514.453.8416

450.435.1122

1.800.453.8416

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

Les clients diplômés universitaires au Québec peuvent bénéficier du programme garanti qui leur offre une réduction allant jusqu'à 700 \$ sur le rachat.

*Location de 60 mois taxes en sus, comptant ou échange équivalent. Civic Édition Spéciale SE (05), Civic Berline DX 2005 (05), 120 000 km inclus, valeur résiduelle garantie.

**Location de 48 mois taxes en sus, comptant ou échange équivalent. Accord Berline 2005 (38745), CRV 2005 (47375) 0\$ comptant disponible, Odyssey 2005 (69725) 0\$ comptant disponible, 96 000 km inclus. Photos à titre de référence et valeur résiduelle garantie. Détails sur place. (1) Détails sur place. Taxes en sus.



HONDA

PACTE FISCAL DES MUNICIPALITÉS

Louis Bernard négociera pour Montréal

CAROLINE TOUZIN

La Ville de Montréal a choisi le consultant et ex-haut fonctionnaire d'expérience Louis Bernard pour négocier un nouveau pacte fiscal avec le gouvernement québécois. L'enjeu est de taille pour la métropole, qui veut obtenir 90 millions de dollars de Québec.

Montréal pourrait avoir verser jusqu'à 95 000 \$ en honoraires à M. Bernard, selon la durée de son travail. Le maire Gérald Tremblay, interrogé par *La Presse* sur l'import-

tance de cette somme, a répondu : « On sauve des sous dans le fond parce qu'on n'a pas besoin de lui donner toute l'information. Il la connaît déjà. On travaille avec lui depuis quatre ans, donc c'est une personne informée, d'expérience, crédible et qui va certainement nous aider à avoir le meilleur pacte fiscal pour Montréal ».

Louis Bernard, 68 ans, est l'auteur du rapport sur la révision du cadre financier du transport en commun paru en 2002, et aussi de celui du comité d'élus sur la communauté

métropolitaine de Montréal. Sous le gouvernement péquiste, il a travaillé à conclure l'entente tripartite Québec-Ottawa-Innus, résultat de 25 ans de négociations. « C'est une personne qui connaît très bien la dynamique gouvernementale », a dit le maire Tremblay.

Le comité exécutif de la Ville a entériné la dépense liée à l'embauche du négociateur lors de sa séance du 6 avril.

En novembre, Montréal et Longueuil ont claqué la porte de l'Union des municipalités du Qué-

bec (UMQ) en raison d'un différend sur le partage de la taxe sur l'essence. Les villes ne feront donc pas nécessairement front commun lorsque les discussions sur le pacte fiscal débiteront sous peu.

Dans le cadre de ces discussions, Montréal demandera notamment une portion de la taxe de vente provinciale perçue sur son territoire. Le nouveau pacte fiscal doit être conclu avant le 1^{er} janvier 2006.

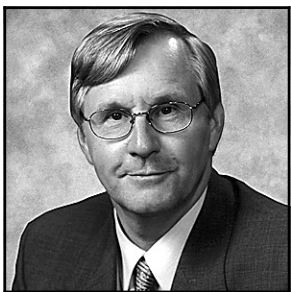
Propreté dans Ville-Marie

L'arrondissement de Ville-Marie est sale. La Ville compte déployer des efforts importants pour remédier à cela, et elle mise beaucoup sur la collaboration des résidents et des commerçants. Les citoyens doivent faire leur part ! C'était, hier, l'essentiel du message du maire de l'arrondissement, Martin Lemay, au lancement de la campagne « Priorité à la propreté, moi j'y participe ». Dès le 2 mai, les gens pourront téléphoner à Info-Propreté (842-PROP) pour signaler qu'un endroit est sale, et une équipe de nettoyage sera dépêchée sur les lieux. L'équipe d'inspecteurs sera aidée par six étudiants pour repérer plus facilement les endroits où les règlements municipaux sur la propreté ne sont pas respectés. On prévoit que les déchets seront ramassés « manuellement » dans les tronçons de rues très passants et que les trottoirs seront nettoyés sous pression. Émilie Côté

AVIS DE NOMINATION



M. Paul Gobeil



M. Robert A. Wright

Le Conseil d'administration d'Exportation et développement Canada (EDC) a le plaisir d'annoncer le renouvellement par le gouvernement du Canada du mandat de M. Paul Gobeil comme président du Conseil d'administration d'EDC et la nomination, également par le gouvernement du Canada, de M. Robert A. Wright au poste de président et chef de la direction de la Société.

M. Gobeil est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis 1965 et il en est Fellow depuis 1986. De 1974 à 1985, il a occupé des postes de haut niveau chez Provigo Inc. Élu député à l'Assemblée nationale du Québec en 1985, il a été ministre chargé de l'Administration, président du Conseil du Trésor et ministre des affaires internationales au sein du gouvernement provincial. De 1996 à 1998, il a été président du Conseil consultatif des gens d'affaires de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Il a par ailleurs été coprésident du conseil d'administration de European Aeronautics Defence and Space Canada Inc. et il est actuellement vice-président et membre du conseil d'administration de Métro Inc., administrateur de la Banque Nationale du Canada, du Groupe Canam Inc., de la Compagnie de la Baie d'Hudson et du Fonds de revenu Pages Jaunes. Titulaire d'une maîtrise en commerce et d'une maîtrise en comptabilité de l'Université de Sherbrooke, M. Gobeil a également suivi le *Advanced Management Program* de la Harvard Business School. C'est en 2002 qu'il a été nommé président du Conseil d'administration d'EDC pour la première fois.

Au cours de sa carrière de 30 ans dans la fonction publique, M. Wright a occupé plusieurs postes de haut niveau au sein du gouvernement du Canada, où il était tout dernièrement conseiller national pour la sécurité auprès du premier ministre et secrétaire associé du Cabinet au Bureau du Conseil privé. De novembre 1999 à mai 2003, il a rempli les fonctions de commissaire des Douanes et du Revenu, après avoir été notamment sous-ministre du Revenu national, haut-commissaire du Canada auprès de la Nouvelle-Zélande, sous-ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi que sous-secrétaire du Cabinet (Planification), au Bureau du Conseil privé. M. Wright, qui est entré à la fonction publique en 1975 comme analyste économique au ministère des Affaires extérieures, détient un baccalauréat en économie de l'Université de Western Ontario et une maîtrise en économie de l'Université du Manitoba.

Le Conseil est heureux du mandat renouvelé de M. Gobeil et de la nomination de M. Wright à ces deux postes clés. Il est convaincu que, sous ce leadership, EDC saura consolider ses assises déjà solides pour continuer à offrir aux exportateurs et aux investisseurs canadiens les produits et les services d'assurance et de financement novateurs dont ils ont besoin pour faciliter leurs exportations et leurs investissements à l'étranger.

EDC est une Société d'État qui offre aux exportateurs et aux investisseurs canadiens des services de financement du commerce extérieur et de gestion des risques sur quelque 200 marchés.

Canada



Exportation et développement Canada
Export Development Canada

3308311

Voyagez en première classe!

La nouvelle GS 2006 AWD
à partir de **66,700\$**

1^e paiement GRATUIT
RX 330 2005
498\$/m*

1^e paiement GRATUIT
ES 330 2005
448\$/m*

DÉMONSTRATEUR

SC 430 2004 **895\$/m*** **GX 470 2004** **798\$/m***

SPINELLI LEXUS
Lachine
561, boul. Saint-Joseph Lachine (514) 634-7171 • 1 800 352-6111

*Location 48 mois, location 60 mois pour ES330. Acompte ou échange équivalent à 8525\$/RX330, 2600\$/ES330, 11,850\$/GX470, 11,850\$/SC430. Limite de 96,000 km, 0,15\$/km extra. Transport, préparation, toutes taxes, frais d'enregistrement et assurance en sus. Photos à titre de référence seulement.

Cabanons Fontaine
1976-2005

Applicable sur tous les modèles en kit du bricoleur

****KIT A** ****KIT B**
T.P.S. incluse **Rabais de 5%**

Sans frais, sans intérêt **OU** ****Payez le solde 3 mois après la livraison**

Montréal et banlieue (450) 536-3563
Autres régions 1 888 838-3563
3497, ch. de l'Industrie, St-Mathieu de Beaucourt www.cabanons.com

* Surtout sur dépôt initial et sur approbation du crédit. ** Aucune promotion applicable sur modèle démonstrateur, personnalisé, multi porte et garage. Non échangeable, non monnayable. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Cette promotion peut prendre fin en tout temps, sans préavis. VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL 2005

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

LES TAUX SE DESSERRENT

PREMIÈRE MENSUALITÉ GRATUITE			
RX330	Mensualité	Comptant	Taux
48 mois	498\$	8525\$	4,9%
ES330	Mensualité	Comptant	Taux
48 mois	488\$	2600\$	3,9%
60 mois	448\$	2600\$	3,9%

VIMONT LEXUS
255, BOUL. ST-MARTIN EST, LAVAL
(450) 668-2710 1 800 625-3987
VENTES@VIMONT.LEXUS.CA

GABRIEL LEXUS
3303, CÔTE DE LIESSÉ, ST-LAURENT
(514) 747-7777
VENTES@GABRIEL.LEXUS.CA

PRESTIGE LEXUS
5770, BOUL. TASCHEREAU, BROSSARD
(450) 923-7777
VENTES@PRESTIGE.LEXUS.CA

SPINELLI LEXUS
561, BOUL. ST-JOSEPH, LACHINE
(514) 634-7171 1 800 352-6111
VENTES@SPINELLI.LEXUS.CA

Première mensualité gratuite à la location d'un véhicule Lexus ES330 2005 Suffixe «D» ou RX330 Suffixe «R». Le taux d'intérêt à la location d'une ES330 2005 Suffixe «D» est de 3,9%. Acompte ou échange équivalent: 2600\$. Mensualité de location: 488\$/48 mois ou 448\$/60 mois - Dépôt de sécurité: 0\$. PDSF: 3990\$. Le taux d'intérêt à la location d'un RX330 Suffixe «R» est de 4,9%. Acompte ou échange équivalent: 8525\$. Mensualité de location: 498\$/48 mois - Dépôt de sécurité: 0\$. PDSF: 5020\$. Ces offres s'appliquent à des plans de location de 48 mois ou de 60 mois (ES330) de SFL sur approbation du crédit. Ces offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Limite de kilométrage: 24 000km par an. Frais de 0,15\$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10\$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation en sus. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 30 avril 2005. Les modèles peuvent être montrés avec un équipement en option.

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Incroyablement jeunes, les pédophiles au Québec

PÉDOPHILES

suite de la page A1

« Or, les jeunes maîtrisent particulièrement la technologie, et ce sont souvent eux qui contrôlent les chats », explique l'ancien fiscaliste.

Autre révélation : lorsqu'ils ne vont plus en classe, les pédophiles travaillent surtout dans la vente. C'était du moins le cas de 27 % des 37 amateurs de pornographie accusés entre 1998 et janvier 2003. « C'est une façon d'être plus souvent en contact avec le public et les enfants », note M. Berberi.

Au-delà de l'étude, l'expérience sur le terrain est encore plus troublante, assure le policier dont l'équipe traite chaque année entre 500 et 1000 plaintes relatives à Internet (souvent grâce aux courriels ou aux appels de citoyens).

« La majorité des ordinateurs qu'on saisit sont très ordonnés. Les pédophiles sont hyperstructurés. C'est souvent très sale chez eux, mais tout est classé par fichier : 0 à 1 an. 2 à 3 ans. Garçons. Filles. Blancs. Asiatiques... Et il n'y a souvent rien d'autre. »

L'ordinateur trône généralement dans la chambre à coucher (dans 41 % des cas) ou le sous-sol (19 %). Mais l'un des accusés de l'étude a utilisé celui de son bureau. « La pornographie infantile au travail, c'est beaucoup plus fréquent qu'on pense. Mais les compagnies le cachent parce qu'elles ont un nom à protéger », commente le sergent, qui presse les informaticiens de mieux surveiller leur réseau.

Devant lui, un auditeur a vite confirmé : « On a déjà dû faire réparer l'ordinateur d'une garderie. Le tech-

nicien y a trouvé des milliers d'images pornographiques... »

Que voit-on ?

À Montréal, comme dans le monde, les enquêteurs sont dépassés par le torrent de nouvelles images qui déferlent sans cesse : plus d'un millier par semaine, précise M. Berberi. « Les pédophiles ne s'en tiennent pas à une image de chaque victime. Ils en collectionnent des séries de 20 ou 30. Chacune sert de monnaie d'échange, un peu comme les cartes de hockey pour les enfants.

« Pour entrer dans certains groupes fermés, il faut soumettre un portfolio de 10 000 images », ajoute le policier.

Plus de 56 % des images saisies par la SQ montrent des garçons. Et même si la pornographie infantile est surtout produite à l'étranger, il s'agit presque toujours d'enfants blancs :

« On voit quelques Asiatiques, mais jamais d'enfants noirs. » Depuis peu, la SQ voit de plus en plus d'importation de bandes dessinées japonaises, qui montrent des enfants violés, dit-il. « Au Japon, la pornographie infantile est légale : ça se vend dans les kiosques à journaux. »

La photo d'un pédophile

À Jonquière, c'est plutôt la photo d'un pédophile qui s'est retrouvée placardé sur des dizaines de poteaux. L'homme a dû fuir. « Ce n'est pas la solution, on déplace le problème », a commenté l'enquêteur.

« On ne veut pas de cyberpolice (non plus), prévient-il par ailleurs. Les gens n'auront jamais le mandat de parcourir les sites pour dénoncer les infractions. Ils en feraient une eux-mêmes. »

PORTRAIT DES AMATEURS QUÉBÉCOIS DE PORNOGRAPHIE INFANTILE

Sexe
> 100% sont des hommes

Âge
> 24% ont de 14 à 20 ans
> 32% ont de 20 à 30 ans
> 24 % ont plus de 40 ans

Culture
> 97% sont Blancs
> 89% sont francophones

Outil utilisé
> Clavardage 68%
> Sites Web 14%
> Courriel 8%

Matériel trouvé
> Images 62%
> Images et vidéos 30%
> Vidéos 5%
> Livres 3%

Dénonciation
> 50% viennent de la police
> 25% de citoyens

Source : Étude exploratoire des caractéristiques des personnes mises en cause pour possession ou distribution sur Internet de matériel pornographique juvénile. 2004. Julie Roy. Université de Montréal.

Devenez vendeurs de crème glacée...

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les pédophiles s'affichent sans vergogne sur plusieurs sites Internet, auxquels la police n'a pas le droit de s'attaquer.

Destiné aux amateurs de fillettes, l'un de ces sites va jusqu'à publier le « Guide de carrière du pédophile », où l'on recommande aux adeptes une liste d'emplois : vendeurs de crème glacée, instituteur privé, libraire pour enfants...

Un autre site, qui se réclame celui-là du boy-love, donne toutes

les clés pour clavarder sur les sites d'initiés. On y trouve un glossaire de près d'une centaine d'acronymes. Comme KP pour *Kiddie Porn*. AOA pour *Age of Attraction* (l'âge auquel les enfants leur semblent le plus désirables). Ou CHSC, pour *Cement-Head Straight Clow...* soit tous les citoyens qui les condamnent.

D'autres sites montrent des petits qui dessinent ou jouent du violon. Certains sites sont ornés d'oeuvres d'art mettant en scène des enfants, parfois dénudés. D'autres rapportent plutôt des

récits imaginaires : rencontre avec un jeune joueur de hockey, initiation, etc.

« Ces sites sont protégés par la liberté d'expression. Nous ne pouvons rien faire parce qu'on n'y trouve pas de contenu pornographique », expose le sergent Steve Berberi, de la Sûreté du Québec.

Loin de se sentir honteux, les amateurs de pornographie infantile glorifient leurs penchants sur leurs sites, ou s'encouragent entre eux, comme le démontre cet extrait de courriel saisi par la

police : « Je suis bien avec vous, je ne suis plus seul pour vivre cette douce passion. »

« Comme dans toutes les cliques, les pédophiles ont aussi leurs chefs, leurs luttes de pouvoir et leurs recherches de crédibilité. « Ceux qui ont les meilleures compétences techniques sont là pour conseiller les nouveaux, constate l'enquêteur. Ce sont les rois de la chambre virtuelle. Et si tu crées des photos, tu es encore plus haut dans la hiérarchie. »

Plus haut, et certainement plus riche... D'après la SQ, le couple de Texans derrière le gigantesque portail Landslide (dont des milliers de clients ont été arrêtés dans le monde) gagnait un million par mois.

Prenez une longueur d'avance!

Abonnez-vous
à la Grande Bibliothèque
qui ouvrira le 30 avril 2005

**C'est gratuit,
simple et rapide**

Du lundi 11 au jeudi 14 avril à
la station de métro Berri-UQAM

Les 11 et 12 avril :
couloir vers la rue Saint-Denis
Les 13 et 14 avril :
face au quai d'embarquement,
direction Henri-Bourassa

Renseignements :
www.bnquebec.ca

Bibliothèque
nationale

STM

Québec



Puissance et finesse

TIGER suite de la page A1

Woods a tout de même eu besoin d'un trou de prolongation pour rejoindre Arnold Palmer avec ses quatre victoires au Tournoi des maîtres. Seul Jack Nicklaus, avec six titres, devance ce tandem.

Woods a réussi un oiselet au premier trou de prolongation, lui qui avait cafouillé lors des deux derniers trous de la ronde réglementaire pour permettre à son rival de combler un retard de deux coups.

Mais c'est son coup d'approche bon pour un oiselet au 16^e trou, une nor-

male trois, qui restera gravé à jamais dans la mémoire des amateurs !

« J'ai réussi l'un des plus beaux coups de ma carrière au 16^e trou pour prendre une avance de deux coups. J'avais une trentaine de pieds en ligne droite vers le trou, mais j'ai opté pour une trajectoire courbée. Je voulais seulement me positionner pour sauver la normale lorsque la balle, après un long moment d'hésitation au bord de la coupe, a finalement disparu », a expliqué Woods, qui a joué une dernière ronde de 71 pour un cumulatif de 276.

Son adversaire a admis que le tournoi s'était joué sur deux coups d'approche.

« Tiger a démontré une belle imagination pour réussir ce coup, qui passera à l'histoire du Tournoi des maîtres. Puis, au 18^e trou, je ne sais pas comment ma balle n'a pas trouvé le trou sur mon coup d'approche. Inversez les rôles et je gagnais le tournoi », a raconté DiMarco, qui perdait pour la deuxième fois de suite en prolongation dans un tournoi majeur. Il avait été battu en prolongation par Vijay Singh au Championnat de la PGA en 2004.

Malgré tout, il a fallu que Tiger réussisse un oiselet sur le 18^e trou, une normale quatre de 465 verges, lors du premier trou de prolongation pour arracher la victoire à cet adversaire coriace.

Tout comme cela avait été le cas lors de la ronde réglementaire, DiMarco est resté à court du vert en prolongation tandis que Woods, lui, a placé sa balle à 15 pieds du fanion.

« Après le désastre du 18^e trou régulier, alors que j'ai raté un coup de fer-8 pour envoyer ma balle dans la fosse de sable, j'ai frappé deux coups parfaits en prolongation : un coup de bois-3 suivi d'un fer-8 », a précisé Woods, qui revendique maintenant huit victoires dans les tournois majeurs.

Le gagnant du Tournoi des maîtres (2005, 2002, 2001 et 1997), de l'Om-

nium des États-Unis (2000), du Championnat des joueurs (1999 et 2000) et de l'Omnium britannique a profité de sa puissance pour trancher le débat.

Même s'il a atteint seulement 32 des 56 allées (57,1 %) avec ses coups de départ, Woods, qui a maintenu une moyenne de 292,3 verges, a atteint 55 des 73 verts (78 %) en coups réglementaires.

« Il était constamment 50 verges devant moi, a noté DiMarco, qui a maintenu une moyenne de 260,8 verges sur ses coups de départ. Il me fallait donc être précis avec mes longs fers en plus d'être solide sur les verts.

« En prolongation, je savais bien qu'il me fallait un oiselet pour espérer gagner. Il n'allait pas me donner le tournoi, même s'il venait de commettre deux boguys aux deux derniers trous. »

La victoire de Woods était donc la septième arrachée en prolongation dans l'histoire du Tournoi des maîtres, la dernière étant survenue en 2003 alors que le Canadien Mike Weir avait battu Len Mattiace.

Pour Woods, il s'agissait de la septième victoire en huit prolongations en carrière sur le circuit de la PGA. Le Tigre offre un rendement de 2-0 en prolongation dans les tournois majeurs, ayant battu Bob May de cette façon en 2000, à l'occasion du Championnat de la PGA.

Woods a du même coup mis un terme à une disette de 10 tournois majeurs sans victoire. Sa dernière victoire dans un tournoi majeur remontait au Tournoi des maîtres en 2002.

« Je ne considère pas cela comme une disette. Après tout, il y a des joueurs qui ne gagnent jamais un tournoi majeur. Je suis tout de même heureux d'avoir gagné un premier tournoi avec mon nouvel élan », a conclu Woods, qui en était à sa troisième victoire de la saison, après celles obtenues au tournoi invitation Buick et au Championnat Ford au Club Doral.

LOTO QUÉBEC		Résultats		TVA le revenu des tirages	
649	Tirage du 2005-04-09	GAGNANTS	LOTS		
		6/6	1 3 992 775,00 \$		
		5/6+	6 47 533,00 \$		
		5/6	175 1 346,20 \$		
		4/6	7 546 59,10 \$		
		3/6	137 195 10,00 \$		
		2/6+	96 393 5,00 \$		
		Ventes totales : 14 497 624 \$			
		Prochain gros lot (appr.) : 4 000 000 \$			
649	DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT	GAGNANTS	LOTS		
49	Tirage du 2005-04-09	6/6	0 1 000 000,00 \$		
		5/6+	1 50 000,00 \$		
		5/6	12 500,00 \$		
		4/6	818 50,00 \$		
		3/6	16 149 5,00 \$		
		Ventes totales : 485 989,50 \$			
Extra	Tirage du 2005-04-09	Extra	Tirage du 2005-04-10	Quintuple	Tirage du 2005-04-10
NUMÉRO 036655		NUMÉRO 354483		777	4230
Banco	Tirage du 2005-04-10	Banco			
02 04 12 14 20 21 22 23 33 34		41 42 48 52 53 55 56 64 65 66			
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.					

VENDEZ VOTRE ENTREPRISE
SANS VOUS
EMPOISONNER LA VIE.



« Une entreprise en technologie de l'information m'a confié le mandat de vendre la compagnie et en 6 mois, aucun acheteur ne s'est manifesté. Après l'avoir affichée sur Acquization.biz, la vente s'est réalisée en 8 jours seulement ! »

Robert Lévesque, Barrontech

Acquization.biz est un service efficace, abordable et confidentiel qui met en réseau le plus grand nombre d'acheteurs et de vendeurs d'entreprises au Québec. Des centaines d'entrepreneurs, de professionnels et d'institutions le recommandent et l'utilisent avec succès. Pour plus de détails, visitez www.acquization.biz ou composez le (514) 499-0334 pour parler avec un conseiller dès aujourd'hui !

Acquization.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise.

Desjardins
Centres financiers
aux entreprises

CA
Comptables
agréés
du Québec

BCP
AVOCATS
AGENTS DE BREVETS
ET MARQUES

LAPRESSEAFFAIRES.COM

ACTUALITÉS

Aide du Canada au Soudan

LA PRESSE

Le Canada donnera 90 millions de dollars en deux ans à des organismes qui mènent des opérations d'aide humanitaire et de consolidation de la paix au Soudan, a appris *La Presse*. La ministre de la Coopération internationale, Aileen Carroll, en fera l'annonce aujourd'hui.

Cette annonce coïncide avec l'ouverture à Oslo, en Norvège, de la conférence des donateurs au Soudan, qui vise à amasser une partie des quelque 8 milliards de dollars jugés nécessaires pour commencer à reconstruire le sud du pays, désormais pacifié.

La région ouest du Soudan, le Darfour, est quant à elle toujours déchirée par une guerre civile depuis plus de deux ans. Selon l'ONU, le conflit aurait fait quelque 180 000 morts jusqu'à maintenant.

Cette somme s'ajoute aux 10,8 millions de dollars annoncés au mois de septembre, alors que M^{me} Carroll faisait une visite de cinq jours au Soudan. C'est l'Agence canadienne de développement international qui versera l'argent.

Ford vous signale que...



PNEUS Goodyear® Integrity P185/65R14 **6928 \$***

ENTRETIEN DU PRINTEMPS† À partir de **3495 \$**

Comprend : vidange d'huile, remplacement du filtre à huile, inspection multipoint et rapport d'inspection

VÉRIFICATION DE LA GÉOMÉTRIE DES ROUES‡ **2995 \$**

PROFITEZ AUSSI DE NOTRE SUPER OFFRE POUR LES FREINS.

*Prix par pneu. Frais d'installation et d'équilibrage exclus. Toutes les garanties courantes des fabricants de pneus s'appliquent. Taxes et droits gouvernementaux de 3 \$ par pneu en sus.
†L'offre s'applique à la plupart des voitures et camionnettes. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés d'un moteur diesel. Jusqu'à 5 litres d'huile-moteur MotorCraft™. Un rapport d'inspection détaillé vous est remis suivant chaque service d'entretien.
‡L'offre s'applique à la plupart des véhicules utilitaires légers dont le PTAC ne dépasse pas 3 863 kg. Des frais supplémentaires s'appliquent si le réglage de la géométrie est nécessaire.

Toutes taxes en sus. Chez les conseillers Ford Service de Qualité participants. Ces derniers peuvent vendre moins cher. L'offre prend fin le 20 mai 2005.

Service de Qualité™

On connaît votre véhicule, on l'a construit.

ford.ca



Bien pensé

UN «60» MINUTES D'ACTUALITÉ BIEN TASSÉ.



DÉBUT CE SOIR 20H

EN ATTENDANT BEN LADEN

TÉLÉPHONEZ-LEUR: 514 790-5383 / EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL: 1 866 687-7262



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/BEN

RÉALISATION : SOPHIE MORASSE

ÉVÉNEMENT

Honda
LA ROUTE VOUS ATTEND

0 versement
avant 90 jours
à l'achat

0 comptant
en location

Berline Civic DX 2005

En location

198\$*

par mois/60 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant 120 000 km
Transport et préparation inclus

Pour 20\$ de plus, obtenez
la Civic Édition Spéciale
comprenant :

- › Chaîne AM/FM avec lecteur CD
- › Déverrouillage sans clé des portes
- › Serrures électriques
- › Climatisation sans CFC



Berline LX-G
illustrée



OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur le véhicule neuf 2005 mentionné ci-après. Période de location 60 mois. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX). Pour le véhicule, est identifié : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX) : a) 198 \$, b) 0 \$, c) 11 880 \$. Pour 20 \$ de plus par mois obtenez la Civic Édition Spéciale 5 vitesses (modèle ES1535PX). Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. **Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles.

Les douaniers mal équipés pour lutter contre les terroristes

DOUANES
suite de la page A1

Dans un document de 32 pages obtenu par *La Presse*, le président du syndicat, Ron Moran, affirme que n'importe quel terroriste ou crimi-

nel dangereux peut franchir les douanes sans encombre à cause du fonctionnement des ordinateurs et du mode de gestion des employés.

En gros, explique-t-on dans le document, le problème vient du fait que le croisement de l'information

provenant des trois principales banques de données en usage dans les postes de douanes se limite à la dernière inscription. Si, par exemple, le douanier entre le nom d'une personne dans l'ordinateur, celui-ci l'informerait de la plus récente infor-

mation entrée à son sujet — ce pourrait être qu'elle a banalement demandé un visa de travail. Pis encore, même s'il s'agit d'un criminel, il ne saura pas s'il est dangereux, s'il est évadé ou s'il est possible qu'il soit armé !

Les terroristes les plus recherchés

Après vérifications, les douaniers ont constaté qu'il en était de même des 18 terroristes les plus recherchés par le FBI américain. « Aucun d'eux n'était fiché comme armé et dangereux », indique-t-on dans le rapport. Un douanier de la Colombie-Britannique a dénoncé le problème à ses supérieurs il y a trois ans, mais rien n'a encore été fait pour remédier à la situation », a déclaré un porte-parole de l'Union Douanes et accises, Érik Lupien.

« Situation périlleuse »

« Dans le contexte où les agents de douane ne sont pas armés et qu'il n'y a plus de policiers en faction aux abords de la frontière pour leur venir en aide, une telle situation s'avère très périlleuse, autant pour eux que pour les citoyens en général », ajoute le représentant du syndicat.

De fait, faute d'information suffisante, le douanier de première ligne pourrait innocemment diriger un criminel dangereux à la section des fouilles secondaires et ainsi mettre en danger la vie de ses collègues. Dans le cas contraire, comme ils n'ont pas les moyens de se défendre, les douaniers qui se sentent menacés ont la consigne de « laisser passer les individus et d'appeler la police ».

« Le problème, c'est qu'il n'y a plus de patrouille des frontières par la GRC et qu'il faut parfois beaucoup de temps à la police pour intervenir. Les douaniers font quoi, vous pensez ? » note Érik Lupien en exhibant un tableau qui montre que les distances entre la trentaine de postes de douanes situés en sol québécois et les postes de police les plus proches varient de 2 à 55 kilomètres.

Rétablir les patrouilles

Comme il l'a fait récemment lors d'une séance parlementaire du Comité permanent de la justice, à Ottawa, le syndicat a de nouveau proposé, cette fois devant les représentants du Sénat, de rétablir la patrouille des frontières au sein même de la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada. À en croire les douaniers, la GRC a abandonné cette tâche parce que le gouvernement fédéral a cessé de lui verser les sommes rattachées à la lutte contre la contrebande du tabac.

De bonne guerre, ils ont également ressorti deux vieilles revendications, l'une obligeant la présence de deux employés en tout temps dans les différents postes de douane, et l'autre leur donnant le droit de porter une arme. Dans le rapport des syndiqués, on dit qu'il est « primordial et urgent » que soient armés les douaniers qui travaillent dans les six principaux postes de douanes du pays. Ces « points chauds » incluent le poste frontalier de Lacolle, au Québec.

« On ne nous donne pas de fusil en nous disant que la police est là et qu'on peut se retirer si la situation est dangereuse. Le problème, c'est que la police n'est plus là », insiste Érik Lupien. La ministre Anne McLellan est attendue cet après-midi pour répondre aux questions du sénateur Colin Kenny, en voie de terminer une vaste étude sur les problèmes liés à la sécurité au pays. Le rapport de ce comité *ad hoc* devrait être rendu public dans les prochaines semaines.



Le sans fil fonctionne mieux grâce à la sécurité intégrée. Cette annonce fonctionne mieux grâce à l'offre intégrée.

Commandez certains blocs-notes commerciaux HP d'ici le 30 avril 2005, y compris le bloc-notes commercial HP Compaq nx8220 avec Technologie Mobile Intel® Centrino^{MC} et vous obtiendrez plus que la liberté, la souplesse d'emploi et la productivité de l'informatique sans fil – vous aurez aussi droit gratuitement à une imprimante, un appareil-photo numérique ou un iPAQ HP. Vous pourrez ainsi compter sur une productivité accrue de la part de votre personnel au bureau, aux points d'accès sans fil et à domicile grâce aux blocs-notes commerciaux HP alimentés par la Technologie Mobile Intel® Centrino^{MC}. De plus, avec les outils ProtectTools uniques de HP, vous obtenez un système de sécurité complet qui vous aidera à protéger vos données contre les intrusions. Nous avons aussi inclus le logiciel Norton Antivirus^{MC} pour mettre à l'abri vos blocs-notes et votre réseau. En somme, vous vous assurez l'accès à de meilleurs conseils pour faire votre choix, à une technologie supérieure au moment de l'achat et à un soutien après-vente plus complet.

Logiciel antivirus inclus.

Logiciel Norton Antivirus^{MC} et abonnement de 60 jours aux mises à jour en ligne pour protéger votre entreprise.

HP recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel.



BLOC-NOTES COMMERCIAL HP COMPAQ nx6110

Caractéristiques puissantes, prix avantageux.

1599 \$ Numéro de pièce: P1604AA

- Technologie Mobile Intel® Centrino^{MC}
 - Processeur Intel® Pentium® M 740 (2 Mo L2, 1.70 GHz, 533 MHz)*
 - Interface réseau local sans fil Intel® PRO/Wireless 2200 802.11b/g**
- Microsoft® Windows® XP Professionnel
- Disque dur de 60 Go
- Mémoire SDRAM DDR de 512 Mo (2 DIMM)
- Écran XGA de 38,1 cm (15 po)
- Unité optique DVD+/-RW
- Carte réseau 10/100
- Outils ProtectTools
- Garantie limitée d'un an honorée dans le monde entier
- De plus, choisissez un des trois accessoires gratuits¹

Obtenez-en encore plus :

- Adaptateur c.a. combiné pour l'auto et l'avion, 149 \$
- Extension de la garantie – 3 ans, 167 \$



BLOC-NOTES COMMERCIAL HP COMPAQ nx8220

Mobilité performante dans un boîtier mince à écran large. **NOUVEAU**

1749 \$ Numéro de pièce: PU313UA

- Technologie Mobile Intel® Centrino^{MC}
 - Processeur Intel® Pentium® M 730 (2 Mo L2, 1.60 GHz, 533 MHz)*
 - Interface réseau local sans fil Intel® PRO/Wireless 2200 802.11b/g**
- Microsoft® Windows® XP Professionnel
- Disque dur de 40 Go
- Mémoire SDRAM DDR de 512 Mo (1 DIMM)
- Écran WXGA de 39,12 cm (15,4 po) avec carte graphique ATI Radeon de 64 Mo
- Unité combinée DVD/CDRW
- Carte réseau 10/100/1000
- Outils ProtectTools avec lecteur de carte à puce intégré
- Garantie limitée d'un an honorée dans le monde entier
- De plus, choisissez un des trois accessoires gratuits¹

Obtenez-en encore plus :

- Trousse clavier et souris sans fil, 89 \$
- Duplicateur de port, 219 \$

ACCESSOIRE GRATUIT

Choisissez-en un à l'achat de certains blocs-notes HP!

Une valeur allant jusqu'à 329 \$.



IMPRIMANTE COMMERCIALE HP INKJET 1200d GRATUITE



APPAREIL-PHOTO NUMÉRIQUE HP PHOTOSMART M407 GRATUITE



HP iPAQ rz1710 GRATUITE

Offre valable jusqu'au 30 avril 2005, jusqu'à épuisement des stocks.

PLUS DE CONSEILS | PLUS DE TECHNOLOGIE | PLUS DE SOUTIEN

Nouveau! Forfaits Care Pack incluant le service d'installation de réseau local sans fil et de démarrage avec service sur place complet maintenant offerts sur le site Web ci-dessous.

APPELEZ AU **866 885-4166**

CLIQUEZ SUR **www.hp.ca/promo17**

RENDEZ-VOUS CHEZ **votre revendeur HP autorisé**



© 2005 Hewlett-Packard Development Company, L.P. L'information contenue dans la présente est sujette à changement sans préavis. Microsoft, le logo Office, Outlook, PowerPoint, Windows et Windows Mobile sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis, au Canada et (ou) dans d'autres pays. Intel, le logo Intel Inside, Intel Centrino, le logo Intel Centrino, Celeron, Intel Xeon, Intel SpeedStep, Itanium, Pentium et Pentium III Xeon sont des marques de commerce ou des marques déposées de Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. * La numérotation d'Intel ne constitue pas une mesure de performance supérieure. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. La nouvelle Hyper-Threading Technology (HT) est conçue pour améliorer la performance des logiciels multifilières; veuillez communiquer avec votre fournisseur de logiciels pour connaître la compatibilité logicielle. L'utilisation de la Hyper-Threading Technology pourrait ne pas convenir à tous les utilisateurs et à tous les logiciels. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site <http://www.intel.com/info/hyperthreading> (anglais seulement). ** Une infrastructure standard de réseau local sans fil, d'autres périphériques compatibles Bluetooth et un contrat de service avec un fournisseur de temps de communication sans fil peuvent être requis pour certaines communications sans fil. L'utilisation d'Internet sans fil nécessite un contrat de service acheté séparément. Vérifiez auprès d'un fournisseur de services la disponibilité et la couverture offertes dans votre région. Tout le contenu du Web n'est pas disponible. ¹ L'offre d'un accessoire HP GRATUIT consiste, au choix du client, en UN des 3 accessoires énumérés SEULEMENT, et est valable à l'achat de certains blocs-notes commerciaux HP Compaq de la série nx, du 1^{er} au 30 avril 2005, jusqu'à épuisement des stocks – produits offerts: HP iPAQ rz1710 (une valeur de 329 \$), ou appareil-photo numérique M407 (une valeur de 249 \$), ou imprimante commerciale Inkjet 1200d (une valeur de 249 \$). En cas de rupture de stock du produit choisi, une autre option lui est substituée. Cette promotion est offerte uniquement chez les revendeurs HP autorisés ou sur le site hpshopping.ca. Les produits admissibles doivent être expédiés depuis l'établissement où il a été acheté au cours de la période de la promotion pour être admissibles à l'offre d'accessoire HP gratuit. Les prix indiqués sont ceux affichés sur Internet par HP Canada – les revendeurs HP autorisés peuvent vendre à un prix moindre. Taxes et transport en sus. Les produits peuvent différer légèrement de l'illustration. Offres nulles là où la loi les interdit. En vigueur au Canada seulement. HP se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce programme en tout temps, sans préavis. Cette promotion ne peut être jumelée avec aucune autre promotion ou des prix spéciaux. Les quantités sont limitées. HP se réserve le droit de limiter les quantités. Heures d'ouverture du Centre d'appels: du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h 30 HNE. Le magasin en ligne est ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

ACURA DE LAVAL



ACURA RSX 2005

2,8% ACHAT OU LOCATION

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

298\$ PAR MOIS Comptant de 1798\$

UNE AFFAIRE DE CONFIANCE



ACURA TSX 2005

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

368\$ PAR MOIS Comptant de 4998\$

INCULQUANT

- ✓ Moteur 2,0 l, 160 chevaux
- ✓ Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs
- ✓ Coussins gonflables latéraux
- ✓ Système d'entrée sans clé
- ✓ Climatiseur automatique
- ✓ Toit ouvrant électrique
- ✓ Jantes de 16 pouces
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Freins ABS

INCULQUANT

- ✓ Moteur VTEC
- ✓ Radio AM/FM, 6 CD, 6 haut-parleurs
- ✓ Coussins gonflables latéraux
- ✓ Climatiseur sans CFC
- ✓ Toit ouvrant électrique
- ✓ Jantes en alliage 17 po
- ✓ Intérieur en cuir
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Freins ABS

ACURA DE LAVAL 2500, BOUL. CHOMEDEY, LAVAL

450.682.4050

www.acuralaval.com

SUITE DE LA UNE

La descente aux enfers des libéraux

SONDAGE
suite de la page A1

Telles sont les principales conclusions d'un sondage EKOS-La Presse-Toronto Star réalisé auprès de 1125 Canadiens du 7 au 9 avril, soit immédiatement après que le commissaire Gomery eut levé l'ordonnance de non-publication qui pesait sur le témoignage de Jean Brault.

L'ancien président de Groupaction a révélé durant son témoignage de six jours qu'il avait versé 1,2 million de dollars dans une caisse occulte de l'aile québécoise du Parti libéral en contrepartie de millions de dollars en contrats de commandites du gouvernement fédéral.

Ces révélations ont fait les manchets des journaux d'un bout à l'autre du pays le lendemain. Résultat : le Parti conservateur recueille maintenant 36,2 % des appuis dans les sondages, tandis que le Parti libéral chute à 25 %, du jamais vu en 12 ans de pouvoir.

Les libéraux ont ainsi vu s'envoler en fumée l'avance de 15 points qu'ils détenaient sur les conservateurs en février et ils traînent maintenant de

l'arrière par 11 points. Aux dernières élections, qui avaient eu lieu avec en toile de fond le rapport accablant de la vérificatrice générale Sheila Fraser sur la gestion du programme de commandites, le Parti libéral avait réussi à se maintenir au pouvoir en récoltant 36,7 % des voix (135 sièges) contre 29,6 % pour le Parti conservateur (99 sièges).

Le Parti conservateur n'est pas le seul à profiter de la colère des contribuables. Le NPD (19 sièges) voit aussi ses appuis passer de 15,7 % au dernier scrutin à 20,5 % dans le sondage EKOS.

Quant au Bloc québécois (54 sièges), il continue de régner en maître au Québec. La formation de Gilles Duceppe obtient 50 % des intentions de vote tandis que les libéraux de Paul Martin ne recueillent plus que 15 %, désormais troisièmes derrière les conservateurs, qui récoltent 18 %. Le NPD est quatrième à 10 %.

La situation se complique même en Ontario, qui compte 106 des 308 sièges aux Communes. En effet, le Parti conservateur est maintenant en tête avec 40 %, contre 33 % au Parti libéral et 21 % au NPD.

Selon Frank Graves, président de la firme EKOS, il est hautement improbable que les libéraux réussissent à renverser cette tendance, qui semble les mener tout droit vers une déroute des plus spectaculaires. Au Québec, M. Graves va jusqu'à prédire que les libéraux seraient pratiquement rayés de la carte électorale.

« Nous avons déjà été témoins d'une hausse spectaculaire d'un parti dans les sondages qui s'est avérée temporaire. Mais la situation actuelle est totalement différente puisqu'il y a un scandale qui semble impliquer directement l'aile d'un parti fédéral », a expliqué hier M. Graves.

Cela dit, même si les conservateurs détiennent une avance confortable sur les libéraux, il est loin d'être acquis qu'ils formeraient un gouvernement majoritaire. « Les Canadiens ont élu le Parlement qu'ils voulaient l'été dernier. Le climat politique actuel laisse entendre que les électeurs se donneraient un autre gouvernement minoritaire, mais d'une autre bannière politique », a-t-il dit, notant au passage que le NPD pourrait faire des gains importants dans certaines provinces, notamment en Colombie-Britannique, où ils sont en tête (37 % des appuis), de même qu'au Manitoba et en Saskatchewan (également 37 %).

ROGERS SANS-FIL

- MONTREAL**
- 1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
 - 4455, rue Saint-Denis (514) 845-8353
 - 3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
 - 2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1656
 - Place-Ville-Marie (514) 394-0000
 - 8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
 - 1201, avenue Greene (514) 933-8000
 - 5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
 - 5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
 - 6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
 - Centre Rockland (514) 735-4086
 - Place Alexis-Nihon (514) 965-9949
 - Place Bourassa (514) 324-3180
 - Place Versailles (514) 355-0003
 - Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
 - 997, rue St-Antoine O. (514) 866-3300
 - 3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
 - 2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
 - 8457, boul. Newman (514) 368-4000
 - Carrefour Angrignon (514) 368-4230
 - Place Vertu (514) 745-0745
 - 2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
 - 740, boul. de la Côte-Vertu (514) 747-1777
 - Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
 - Complexe Desjardins (514) 842-0288
 - Promenades Montmorency (514) 449-4998
 - BROSSARD
 - 5002, boul. Taschereau (450) 672-7522
 - Mail Champlain (450) 671-3300
 - Place Fortbello (450) 671-4744
 - CANDIAC
 - 87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
 - CHATEAUGUAY
 - 129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
 - Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
 - DRUMMONDVILLE
 - 965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
 - Promenades Drummondville (819) 475-5024
 - GATINEAU
 - 442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
 - 360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
 - Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
 - GRANBY
 - 575, boul. Boivin (450) 777-6612
 - Galerias Granby (450) 375-4355
 - HULL
 - Les Galeries de Hull (819) 775-3687
 - ILE PERROT
 - 15, boul. Don-Quichotte (416) 425-5505
 - LOLITE
 - 517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
 - Galerias Joliette (450) 760-3000
 - LAVAL
 - 2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
 - 379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
 - Centre Laval (450) 978-1081
 - 1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2680
 - 241C, boul. Samson (450) 969-1771
 - Carrefour Laval (450) 687-5386
 - 1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
 - LEVIS
 - 1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
 - MASQUE
 - 221, rue Principale O. (819) 843-4455
 - POINTE-AUX-TREMbles
 - Carrefour de la Pointe (514) 642-6334
 - REPENTIGNY
 - 110, boul. Industriel (450) 657-3666
 - Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
 - ROSEMERE
 - Place Rosemere (450) 971-2000
 - SAINTE-BRUNO
 - Promenades St-Bruno (450) 653-7472
 - SAINTE-SUZANNE
 - 360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
 - SAINTE-VALERIE
 - Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
 - SAINTE-JEAN-SUR-RICHELIEU
 - Carrefour Richelieu (450) 359-4941
 - SAINTE-JEROME
 - Carrefour du Nord (450) 436-5895
 - 60, rue Bélanger (450) 431-2355
 - SALABERRY-DE-VALEFIELD
 - Centre Valleyfield (450) 373-0519
 - SHERRBOURNE
 - 2980, rue King O. (819) 566-5555
 - Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
 - SOBEL
 - Promenades de Sorel (450) 746-2079
 - TERRBONNE
 - 1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
 - Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
 - TRIOS-RIVIERES
 - 533B, boul. des Forges (514) 372-5000
 - 5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
 - Centre Les Rivières (819) 694-6812

ACTION!

(Agissez vite. Ces sans-fil vidéo de grande qualité ne tiendront pas l'affiche très longtemps.)



NOKIA 3220



MOTOROLA V551

SANS-FIL VIDÉO

NOKIA 3220

2 POUR 29⁹⁹\$*

*Dans le cadre d'un abonnement de trois ans à un forfait Couple et famille

Sans abonnement - 2699\$ par sans-fil

SANS-FIL VIDÉO

MOTOROLA V551

99⁹⁹\$*

*Dans le cadre d'un abonnement de trois ans

Sans abonnement - 3499\$

PRIME : 3 MOIS D'APPELS LOCAUX ILLIMITÉS*

L'OFFRE SE TERMINE LE 30 AVRIL 2005



CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

RadioShack

ÉPARGNEZ ACHÉTEZ EN LIGNE

ROGERS plus

ROGERS VIDEO


LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

BatteriesPlus

L'offre est en vigueur jusqu'au 30 avril 2005 et peut changer sans préavis. Ne peut être combinée à aucune autre offre de Rogers. Les prix des appareils ainsi que l'offre de deux sans-fil pour 29,99\$ sont valables uniquement dans le cadre d'un abonnement de trois ans. Les forfaits Couple et famille sont offerts à partir de 35\$ par mois, dans le cadre d'un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. *La prime de trois mois d'appels locaux illimités est offerte dans le cadre d'un abonnement de deux ans ou de trois ans. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système de 6,95\$, les frais mensuels d'accès au service d'urgence 911, les frais de messagerie vidéo, texte et photo, les frais pour les services facturés à l'utilisation, les frais de transmission de données, les frais d'interurbain, les frais du service de déplacement, les frais liés aux services supplémentaires en option ainsi que les taxes exigibles sont en sus et facturés mensuellement. Des frais de résiliation s'appliquent. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. ^{MC} Marques de commerce de Rogers Sans-fil inc. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2005

Reportage publicitaire

DÉCORATION



Un cahier spécial à ne pas manquer **jeudi 14 avril** dans **LA PRESSE**

MONDE

La vieille ville de Jérusalem sous haute tension

STEVE WEIZMAN
ASSOCIATED PRESS

JÉRUSALEM – La manifestation d'extrémistes juifs à Jérusalem a tourné court. Les 3000 policiers israéliens déployés autour de la vieille ville ont empêché hier ces ultranationalistes d'investir l'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'islam.

Le groupe ultranationaliste juif Revava voulait faire venir par cars de tout le pays des milliers d'extrémistes sur l'esplanade des Mosquées (mont du Temple, pour les juifs), site le plus sensible de Jérusalem. En fait, seuls quelques dizaines de juifs radicaux se sont effectivement présentés hier matin aux entrées de la vieille ville de Jérusalem avant d'être rapidement maîtrisés par les forces de l'ordre. Trente et une ont été personnes interpellées.

Parmi celles-ci figure l'un des leaders du groupe Revava, qui avait passé la nuit dans des toilettes publiques proches de l'esplanade pour tenter de s'y rendre malgré les barrages.

Hassan Yousef, haut responsable pour la Cisjordanie du mouvement extrémiste palestinien Hamas, a également été interpellé, alors qu'il rentrait chez lui après avoir pris la parole sur l'Esplanade.

Avec cette provocation, le groupe

Revava espérait déclencher la colère palestinienne et des émeutes à Jérusalem et faire ainsi capoter le plan de retrait de la bande de Gaza. En septembre 2000, une visite d'Ariel Sharon, alors chef de l'opposition, sur l'Esplanade des Mosquées, avait mis le feu aux poudres et donné le coup d'envoi de la seconde Intifada palestinienne.

Les manifestants ont tout de même réussi à prouver qu'il sera très facile, cet été, de détourner des milliers de soldats et policiers de leur tâche principale, le retrait de Gaza, qui en serait alors perturbé.

Mais, hier matin, les forces de sécurité israéliennes, dépêchées en grand nombre, la plupart en tenue anti-émeutes, avaient encerclé la vieille ville, installant des barrages, arrêtant les voitures et bloquant certains accès de la cité sainte.

Parallèlement, des dizaines d'autres policiers se tenaient à l'entrée de l'esplanade, repoussant les Palestiniens âgés de moins de 40 ans pour éviter tout affrontement avec les juifs. Toutefois, anticipant ces restrictions d'accès, des centaines de Palestiniens avaient passé la nuit sur l'esplanade.

Des échauffourées ont opposé des centaines de jeunes Palestiniens et la police, faisant deux blessés, tandis que des milliers d'autres Palestiniens manifest-

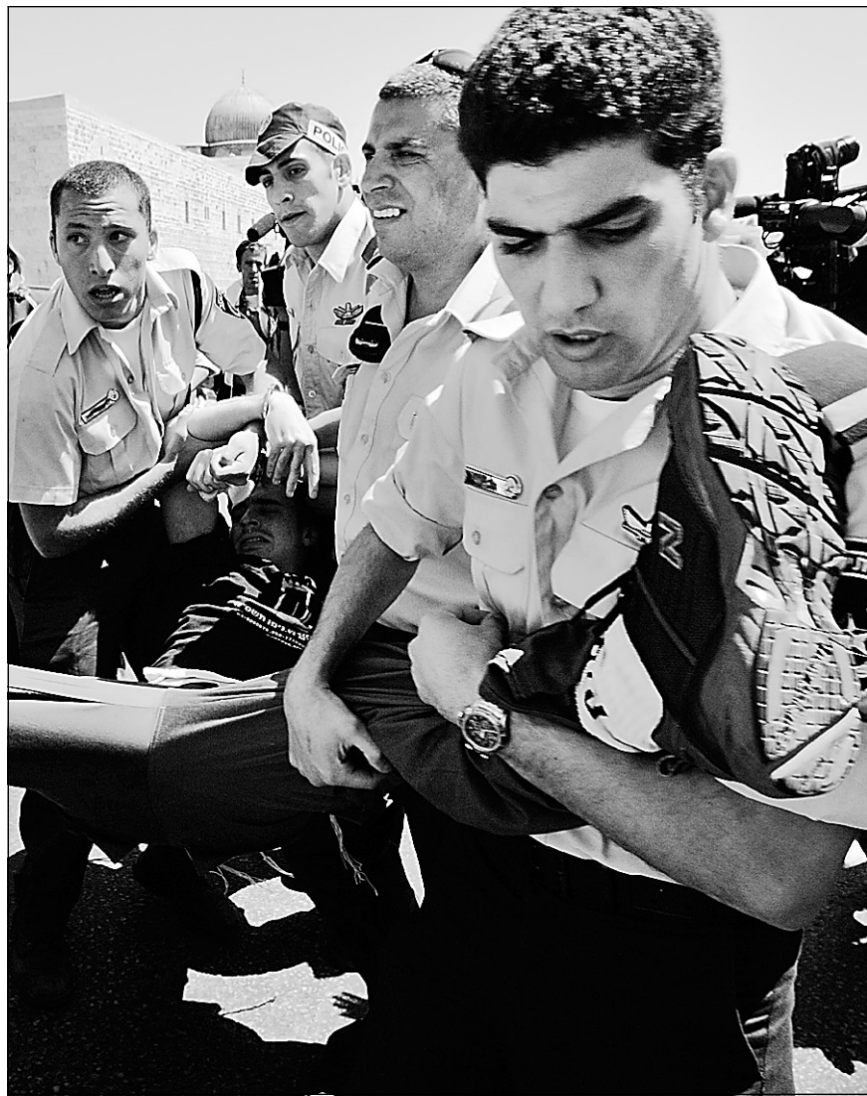


PHOTO GIL COHEN MAGEN, REUTERS

Des policiers israéliens maîtrisent un activiste juif au cours de la manifestation d'hier dans le Vieux-Jérusalem.

taient en Cisjordanie. Le ministre israélien de la Sécurité publique Gideon Ezra, avait prévenu que la police empêcherait les extrémistes juifs de gagner le lieu saint. Il a révélé que les services de renseignement avaient reçu récemment des informations sur

des projets d'attaque de la part d'ultranationalistes contre l'esplanade des Mosquées.

Ces tensions interviennent au lendemain de violents incidents entre Israéliens et Palestiniens, les plus sanglants depuis la trêve du 8 février.

Le bloc Allaoui au gouvernement

Dix Irakiens périssent dans une série d'attaques

AGENCE FRANCE-PRESSE

BAGDAD – Le bloc parlementaire du premier ministre irakien sortant Iyad Allaoui a décidé hier de participer au prochain gouvernement alors que 10 Irakiens, dont un responsable de la province de Ninive, dans le nord de l'Irak, ont été tués dans une série d'attaques.

Le groupe parlementaire du premier ministre irakien sortant, Iyad Allaoui, a décidé de se joindre au prochain cabinet dirigé par le chef de gouvernement désigné Ibrahim Jafaari.

« C'est une décision définitive », a affirmé Hani Idris, membre du conseil politique du Mouvement

de l'entente nationale et proche collaborateur du chef du gouvernement sortant.

La « liste irakienne » de M. Allaoui a obtenu 40 sièges sur 275 au Parlement, qui sera dominé par la liste de l'Alliance unifiée irakienne (AUI, soutenue par le clergé), qui peut aligner 146 députés et la coalition kurde, qui en aura 77.

M. Idris a indiqué que son groupe avait demandé le ministère de l'Intérieur ou de la Défense ainsi qu'un département économique et deux autres postes.

L'AUI a déjà obtenu le ministère de l'Intérieur lors de négociations avec les Kurdes mais les deux grands groupes parlementaires

ont décidé de donner la Défense à un sunnite, dont plusieurs figurent sur la liste irakienne. Selon M. Idris, M. Allaoui n'était pas candidat à un poste au cabinet.

Dix Irakiens tués

Pendant ce temps, au cours de la seule journée d'hier, 10 Irakiens ont été tués dans différentes attaques au pays et les corps de nombreux autres ainsi que d'un kamikaze ont été trouvés.

Parmi ces Irakiens figurent un ex-responsable du Conseil de province de Ninive, Oujail Mohsen Oujail, qui a été abattu, selon la police à Mossoul, capitale de la région nord du pays.

Par ailleurs, un haut fonc-

tionnaire du ministère de l'Intérieur, le général Bassem Mohammad Kazem, a disparu à Bagdad et le groupe de l'islamiste Abou Moussab al-Zarqaoui a annoncé son enlèvement et son exécution.

Le groupe de l'homme du réseau terroriste Al-Qaeda en Irak a indiqué dans un communiqué publié sur un site internet islamiste avoir enlevé et tué l'officier présenté comme « le chef de la police de Nadjaf ».

À Islamabad, le ministère pakistanais des Affaires étrangères a indiqué qu'un de ses employés, Malik Mohamed Javed, n'ayant pas le statut diplomatique, jusque-là considéré comme disparu, avait été enlevé à Bagdad.



LA PRESSE D'AILLEURS

RÉAL PELLETIER

Tensions asiatiques à propos de pétrole

Depassant General Electric d'un nez, Exxon Mobil vient de prendre la tête dans la course vers le rang de plus importante entreprise au monde, en termes de valeur boursière. Les actions d'Exxon ont augmenté de 40 % l'an dernier et doublé depuis 2002. Une hausse de valeur des actions de Royal Dutch / Shell dans l'intervalle a propulsé cette dernière à septième rang mondial. C'est que la hausse du prix du baril de pétrole fait des heureux. Les malheureux consommateurs, eux, peuvent-ils s'attendre à une baisse de prix ? Peu probable, estime l'analyste Robert J. Samuelson, de *Newsweek* : à cause de l'appétit chinois pour l'or noir. Les citoyens du monde, eux, peuvent s'attendre à de sérieuses tensions internationales nées de la voracité de ces deux nouveaux clients que sont la Chine et l'Inde.

Les États-Unis absorbent toujours le quart de la consommation mondiale de pétrole qui s'établit à 84 milliards de barils par jour, mais la Chine vient de grimper au deuxième rang avec 6,4 milliards de baril, chiffre qui devrait

doubler d'ici 2020, prévoient des experts réunis fin mars au Center for Strategic & International Studies (CSIS), à Wahington.

Le patron de l'agence d'information sur l'énergie des États-Unis, Guy Caruso, a signalé à cette conférence qu'entre 1991 et 1999, la consommation mondiale de pétrole a augmenté d'un million de barils par jour par année, mais que soudainement en 2004, elle a fait un bond de 2,7 millions de barils par jour.

Le tiers de cette hausse brutale est attribuable à la seule Chine et on en verra d'autres. Le consultant James Dorian, cité par M. Samuelson, note qu'on compte aujourd'hui 20 millions de véhicules roulant en Chine, chiffre qui devrait atteindre 120 millions en 2020. (Aux États-Unis, 230 millions de véhicules roulaient en 2001.)

Plusieurs croient que le jeu de l'offre et de la demande devrait normalement déboucher sur une stabilisation du prix du baril de pétrole, mais d'autres en doutent. Il se trouve que malgré les prix élevés, la demande augmente, pendant que l'offre a du mal à

suivre. Ainsi la hausse du prix à la pompe ne paraît pas avoir diminué la consommation dans les pays riches ; aux États-Unis, la demande de pétrole a augmenté de 2 % en un an malgré les quelques 2 \$US que coûte maintenant le gallon d'essence. De la même

La forte croissance de la demande en Chine et en Inde porte le germe de menaces à la paix

manière, le prix élevé du pétrole devrait stimuler vigoureusement l'exploration et l'exploitation, mais cela tarde à se produire, principalement parce que 72 % des réserves mondiales sont gérées par des sociétés d'État, note Frank Verrastro, du CSIS.

Tensions à craindre

L'analyste Samuelson croit que dans le contexte actuel, les pays producteurs de pétrole vont devenir plus forts et les pays consommateurs plus faibles. Et il anticipe une rivalité croissante entre pays consommateurs en lutte pour des contrats d'approvisionnement à long terme sur le mar-

ché mondial. La Chine est déjà active sur ce plan-là.

Pékin, note le *New York Times*, a déjà commencé à explorer des possibilités d'approvisionnement du côté de l'Amérique : au Canada, à Cuba, au Mexique et au Venezuela. L'initiative n'a rien pour

faire plaisir à Washington.

La Chine ne s'arrête pas là : sa soif de pétrole ouvre la porte à un conflit avec le Japon. D'immenses réserves sous-marines contenues dans une zone de la mer de Chine, située au nord de Taïwan, sont revendiquées par Pékin et Tokyo. Les Japonais établissent la ligne de démarcation de propriété à mi-chemin entre la côte chinoise et l'île japonaise d'Okinawa, mais la Chine établit cette ligne beaucoup plus à l'est, entre la côte chinoise et la grande île qu'est le Japon. Les escarmouches diplomatiques à ce propos se doublent de face-à-face téméraires de bâtiments de garde-côtes

Le Canada complique le dossier Kazemi, selon l'Iran

ASSOCIATED PRESS
ET PRESSE CANADIENNE

TÉHÉRAN – Le Canada a adopté « la mauvaise approche » au sujet de la mort de la photjournaliste irano-canadienne Zahra Kazemi, a soutenu l'Iran, hier.

Le Canada réclame une autopsie internationale de la dépouille de M^{me} Kazemi afin de déterminer la cause véritable de sa mort. La photjournaliste montréalaise a péri alors qu'elle était détenue dans une prison en Iran.

« Malheureusement, le Canada a adopté la mauvaise approche dès le début, ce qui a compliqué les choses, a affirmé Hamid Reza Asefi, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse hebdomadaire. Dès le début, les Canadiens auraient dû accepter le fait que M^{me} Kazemi était une citoyenne iranienne. C'est au système judiciaire iranien de répondre aux demandes des Canadiens », a-t-il ajouté.

Le pouvoir judiciaire iranien devait tenir une conférence de presse mardi et faire connaître sa décision au sujet de la requête canadienne.

Toujours hier, les avocats représentant la mère de M^{me} Kazemi, Ezzat Ebrahimi, ont réclamé une nouvelle enquête sur sa mort. « Selon la loi, le dossier doit être soumis à un interrogateur ad hoc agissant de manière indépendante de l'autorité du ministère iranien de la Justice (...) afin d'ouvrir la voie à la vérité et de punir les responsables (de la mort) », stipule la pétition à l'intention du pouvoir judiciaire, citée par l'agence officielle de nouvelles iraniennes.

Les avocats, dirigés par la lauréate du prix Nobel de la paix Shirin Ebadi, ont accusé le tribunal de ne pas avoir tenu compte de la preuve au sujet du décès non plus que de rapports du comité présidentiel ad hoc et du ministère de Renseignement.

Âgée de 54 ans, M^{me} Kazemi, journaliste canadienne à la pige d'origine iranienne, est morte en juillet 2003, plusieurs jours après avoir été arrêtée pour avoir pris des photos d'une manifestation devant une prison de Téhéran.

Les autorités iraniennes ont affirmé que la photjournaliste était morte après une chute ayant causé une fracture du crâne.

Complicité indo-iranienne

Washington suivra sans doute cette affaire de près, comme d'ailleurs le dossier d'un projet de pipeline, passant par le Pakistan, qui alimenterait l'Inde en pétrole produit en Iran. Les Américains ont déjà été irrités par l'entente survenue entre l'Inde et l'Iran (un des États « voyous ») en janvier pour l'exploitation des gisements gaziers de Pars, en Iran, considérés comme les plus importants au monde, note Pramit Mitra, du CSIS, dans l'*IHT*. Autant de gestes qui défient la politique d'isolement que Washington invite à pratiquer envers l'Iran.

Complicité indo-iranienne

Washington suivra sans doute cette affaire de près, comme d'ailleurs le dossier d'un projet de pipeline, passant par le Pakistan, qui alimenterait l'Inde en pétrole produit en Iran. Les Américains ont déjà été irrités par l'entente survenue entre l'Inde et l'Iran (un des États « voyous ») en janvier pour l'exploitation des gisements gaziers de Pars, en Iran, considérés comme les plus importants au monde, note Pramit Mitra, du CSIS, dans l'*IHT*. Autant de gestes qui défient la politique d'isolement que Washington invite à pratiquer envers l'Iran.

C'est à suivre.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Editorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Des élections prématurées



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Encore sous le choc des allégations de Jean Brault, des Canadiens se demandent comment éviter que de tels abus ne se reproduisent. Un premier réflexe, fort compréhensible, c'est de tout casser : « Mettons sur-le-champ les libéraux à la porte, peu importe les conséquences pour la gouverne du pays. »

Si l'on en croit le sondage EKOS que nous publions ce matin, 62 % des Canadiens souhaitent plutôt attendre la publication du rapport de la commission Gomery avant d'être appelés aux urnes. La population fait preuve là d'une grande sagesse. Il serait en effet bien imprudent de tenir des élections sur la seule base du témoignage d'un entrepreneur

Il ne serait pas sage de tenir des élections sur la seule base du témoignage d'un entrepreneur qui n'a pas hésité à employer des méthodes douteuses pour s'enrichir.

peu scrupuleux. Les propos de M. Brault ont déjà été contredits sur certains points par le témoignage de son ancien bras droit, Alain Renaud. Par exemple, celui-ci soutient que le fameux souper au cours duquel M. Brault aurait été menacé de perdre un important contrat, souper qui avait tant frappé les journalistes par son aspect mafieux, n'a jamais eu lieu.

Comme le soulignait samedi le chef du Parti québécois, Bernard Landry, Jean Brault « est accusé de fraude et il est au cœur du plus grand scandale de l'histoire du Canada, alors ce n'est pas lui le plus crédible sur la question ». Le témoignage de M. Brault est trop étayé pour qu'on lui accorde pas une grande impor-

tance ; il n'y a pas de fumée sans feu. Mais il reste à déterminer l'ampleur exacte de l'incendie.

Nombreux sont les appels en faveur de changements aux lois régissant le financement des partis. Cela devra évidemment être envisagé. Toutefois, les changements aux règles ne suffiront pas. Les agissements allégués par M. Brault sont déjà interdits ; cela n'a pas arrêté les responsables du gâchis. C'est ce qui rend le problème difficile à résoudre : que peut-on faire pour empêcher des esprits corrompus d'abuser du système ?

La solution repose chez les élus. Ceux-ci ont tendance, pour se protéger, à se tenir loin de toute pratique qui pourrait être douteuse. Ils s'en tiennent loin, mais ils se gardent bien de les dénoncer ou de les interdire. Les personnes responsables des basses oeuvres sont connues mais rarement chassées. Il existe donc, dans tous les partis, une zone floue. Il y est permis d'exploiter toutes les anfractuosités des lois... et peut-être un peu plus, pour « la cause ». Dans cette zone floue, les moins scrupuleux sont à leur aise pour dépasser les bornes.

Les politiciens auront-ils le courage d'imposer à leurs organisateurs le respect intégral de la lettre et de l'esprit des lois ? Sauront-ils changer la culture malsaine qui mine notre vie politique ?

Ce que nous avons vu la semaine dernière ne nous incite pas à l'optimisme. Leur réputation mise à mal, les politiciens auraient pu réagir avec la sobriété qu'exigeait la gravité du scandale. Au contraire, à la Chambre des communes, ils ont plongé dans la bataille partisane avec un plaisir évident. Le caractère factice de l'indignation des chefs était dénoncé par l'éclat des sourires parmi la députation. Et les libéraux ont eu le culot de dénoncer la paille dans l'oeil du Parti québécois alors qu'on comptait cent poutres dans le leur !

Est-ce vraiment trop demander que, de temps à autre, les politiciens sachent considérer l'intérêt public plutôt que l'intérêt partisan ?

Un beau risque écolo



francois.cardinal@lapresse.ca
FRANÇOIS CARDINAL

« Les voitures construites aujourd'hui ne produisent pratiquement plus aucune émission », pouvait-on lire dernièrement dans certains quotidiens américains.

Attaquée tous azimuts par des États prêts à réglementer les émissions polluantes, l'industrie américaine de l'automobile a riposté ces derniers mois avec cette publicité douteuse... ainsi qu'avec une solide poursuite contre la Californie qui entend la mettre au pas.

Autre lieu, autres moeurs. Le gouvernement Martin a choisi une approche plus conciliante. Il a signé, mardi dernier, un protocole avec l'industrie de l'automobile qui s'engage

L'entente avec l'industrie de l'automobile pourrait faire bouler de neige aux États-Unis.

à diminuer les émissions de ses véhicules de 5,3 mégatonnes d'ici 2010.

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, cette entente représente une victoire pour le Canada, mais également pour les États-Unis où elle pourrait bien faire bouler de neige. En effet, comment les fabricants pourraient-ils refuser de faire en Californie ce qu'ils ont accepté de faire ici de plein gré ?

C'est d'ailleurs ce qui explique que les écologistes américains, contrairement à leurs confrères canadiens, se frottent les mains depuis quelques jours. Ils se doutent en effet de l'impact que peut avoir ce précédent sur la bataille menée en Californie et, par suite, sur les normes de pollution du continent.

rapproche, toutes proportions gardées, de la réglementation californienne (réduction de 30 % entre 2009 et 2016), les avocats de l'État de Schwarzenegger pourront faire valoir que les fabricants ont reconnu au Canada que ces objectifs sont non seulement atteignables mais également réalistes.

Cela pourrait bien faire tourner le vent puisque la pression sur l'industrie est énorme. Les États de New York, du New Jersey, du Connecticut, du Massachusetts, du Vermont et du Maine ont en effet emboîté le pas à la Californie ces derniers mois. On espère aujourd'hui que l'entente canadienne fera tomber les dernières résistances des fabricants.

On peut appeler cela un beau risque écolo, voire un acte de foi... Le Sierra Club, un éminent groupe écologiste, appelle plutôt cela la théorie du « 7+1=50 » : les sept États américains plus le Canada comptent pour la moitié des ventes automobiles en Amérique du Nord. Devant une telle fronde, estime-t-on, les nouvelles normes d'émission proposées ne peuvent que devenir LA norme d'émission.

Si cela est si vrai, pourquoi l'industrie de l'automobile a-t-elle accepté de signer de gré à gré avec Ottawa ? Parce qu'elle avait le couteau sur la gorge. Ottawa a été inébranlable : c'est une entente négociée ou une réglementation imposée. En choisissant la première, l'industrie a joué de prudence... tout en prenant un risque.

On peut d'ailleurs en dire autant d'Ottawa. Il prend évidemment le risque que les fabricants ne respectent pas leur engagement, mais il s'assure aussi de ne pas être poursuivi par les fabricants mécontents, une situation qui aurait été catastrophique vu le retard qu'a déjà pris le Canada dans le cadre du protocole de Kyoto.

Dans un contexte idéal, l'entente canadienne aurait certes eu force de loi. Elle aurait également fixé des objectifs plus ambitieux. Dans le contexte actuel, cependant, le pragmatisme est meilleure conseillère que l'idéalisme.

NOUVELLES NATIONALES...
 JETONS UN COUP D'OEIL
 SUR LA POPULARITÉ DE
 JEAN CHAREST...



Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

RÉPLIQUES

Le Ferbec détenait son « Passeport vert »

RÉJEAN LANTEIGNE
 L'auteur est vice-président de l'Association des armateurs canadiens.

Steven Guilbault, un des représentants de Greenpeace au Canada, dans un texte intitulé *Une pratique inacceptable* (La Presse, 19 mars) a dénoncé l'industrie maritime canadienne qu'il accuse de manquer de respect pour les conventions internationales régissant le transport et l'exportation des matières toxiques. L'objectif de gérer les déchets dangereux de manière responsable est louable, mais il ne permet pas d'utiliser erronément les textes de la convention de Bâle des Nations unies sur l'environnement pour s'attaquer à la bonne réputation des armateurs canadiens.

Il est vrai que la convention de Bâle empêche les pays producteurs de matières dangereuses d'exporter des résidus à l'étranger sans d'abord s'assurer que le pays destinataire en soit informé et sans s'assurer aussi qu'il soit en mesure de les gérer de manière responsable pour l'environnement.

Cependant, il est faux de prétendre, comme le fait Greenpeace sur plusieurs tribunes, que certains amendements récents à la Convention font qu'elle s'applique désormais aux navires qui atteignent la fin de leur vie utile et qu'en les confiant au recyclage à l'étranger,

l'industrie maritime et le gouvernement canadien sont complices d'un commerce illégal de déchets dangereux. Les amendements apportés à la Convention en octobre 2004 ne touchent nullement les navires.

L'Organisation maritime internationale (OMI), une institution des Nations unies dont le Canada fait partie, reconnaît que la disposition et le recyclage des navires est un problème complexe qui touche toute la communauté maritime internationale. Pour être viable, la solution à ce problème ne pourra que provenir des instances internationales impliquées dans cette ques-

La Canada Steamship Lines a vendu le Ferbec en parfait accord avec les lois, règles et conventions actuelles.

tion. Or, à ce jour, celles-ci n'ont pas réussi à s'entendre sur l'établissement de normes internationales. Leurs discussions en ce sens se poursuivent et une prochaine réunion des parties est d'ailleurs prévue à Londres en mai 2005.

Entre-temps, dans le vide politique et juridique actuel, l'Organisation maritime internationale a émis en mars 2004 des lignes

directrices à l'intention des armateurs en ce qui a trait au recyclage des navires, incluant l'établissement d'un « Passeport vert ». Ce passeport est émis par un organisme indépendant après examen exhaustif du bateau pour répertorier, plans et photos à l'appui, les matières dangereuses s'y trouvant ainsi que leur emplacement exact. Le Canada appuie ces recommandations et l'Association des armateurs canadiens encourage ses membres à s'y conformer.

Dans le cas du *Ferbec*, c'est précisément ce qu'a fait la Canada Steamship Lines en établissant, de façon volontaire, un tel « Passeport vert ». Non seulement la Canada Steamship Lines a-t-elle vendu le *Ferbec* en parfait accord avec les lois, règles et conventions actuelles, mais elle s'est également conformé volontairement aux lignes directrices de l'OMI en devenant ainsi l'une des premières entreprises de transport maritime au monde, et la première en Amérique du Nord, à établir un tel « Passeport vert » pour un de ses bateaux. En outre, le gouvernement du Canada, dans son intervention sur ce dossier, a rigoureusement appliqué toutes les dispositions législatives, règlements et conventions internationales présentement en vigueur.

Erreur de cible

ROBERT LARAMÉE
 L'auteur est conseiller du district de Saint-Jacques et responsable de l'urbanisme à l'arrondissement de Ville-Marie.

M. Georges Coulombe, président du conseil d'administration de la Société de développement commercial du Vieux-Montréal/Quartier historique, Je désire joindre ma voix à la vôtre sur le constat que vous faites sur le Vieux-Montréal dans votre lettre adressée au maire de Montréal, publiée dans *La Presse* du 29 mars dernier.

Je considère tout comme vous que ce quartier historique mérite un meilleur traitement notamment au regard des infrastructures urbaines (rues, trottoirs et conduites souterraines) et aussi en matière

de services de proximité aux citoyens corporatifs et résidentiels. Vous avez bien fait d'adresser votre lettre au maire de Montréal puisque c'est de lui et de son administration que dépendent le développement et l'amélioration des infrastructures dans le Vieux-Montréal.

Vous n'êtes pas sans savoir que toutes les interventions dans le Vieux-Montréal relevant du Programme triennale d'immobilisation (PTI) sont gérées par l'administration Tremblay depuis 2003. Sachez également que l'entente MCCQ (ministère de la Culture et des Communications du Québec) — Ville de Montréal est, elle aussi, sous la responsabilité de l'administration centrale.

Selon certaines informations, le MCCQ aurait encore une envelop-

pe de quelques millions de dollars qui pourraient être investis dans nos rues et trottoirs conditionnellement à des investissements similaires de la ville centrale. Prenez donc note de ce grand laxisme du maire Tremblay et de son équipe depuis 2003.

Comme vous le constatez, il y a effectivement des élus pour qui le Vieux-Montréal ne pèse pas lourd dans la balance mais vous vous trompez de cible en vous en prenant aux élus de Ville-Marie. Comme conseiller du Vieux-Montréal, je continuerais de plaider en faveur de mon quartier et des autres secteurs névralgiques de l'arrondissement de Ville-Marie tant et aussi longtemps que l'administration Tremblay brillera par son inaction et son incompréhension de notre spécificité.

Acharnement médiatique?



PIERRE-PAUL GAGNÉ

Autant le décès de Jean-Paul II, il y a neuf jours, que celui de Terri Schiavo, 48 heures auparavant, nous auront permis de vivre la mort en direct. À CNN comme à RDI. Tout comme, d'ailleurs, dans les journaux du monde entier, y compris *La Presse*. Doit-on y voir une avancée pour les médias et le public ?

Dans un cas comme dans l'autre, aucun détail de nous a été caché. On a su 10 jours avant sa mort que Terri Schiavo avait été débranchée et que, n'étant plus nourrie « artificiellement », elle ne pourrait pas vivre longtemps. C'est ce qui est survenu dans un contexte de feuilleton politico-judiciaire largement médiatisé.

À ce chapitre, le cas du pape n'est pas différent, lui que nous avons « vu » mourir à petit feu durant des jours et des jours, depuis la semaine sainte jusqu'au samedi 2 avril. Sans compter les dernières heures pendant lesquelles on a pu surveiller si la lumière demeurait allumée dans ses appartements, un signe interprété comme le fait qu'il soit toujours vivant.

Ces morts en direct ont fait réagir beaucoup de nos lecteurs, qui y ont vu de l'acharnement et du voyeurisme. Ainsi :

> « Je n'en peux plus de voir le pape agoniser à la télévision et dans les journaux. N'avez-vous rien d'autre à nous entretenir ? Passer une journée complète au petit écran à parler d'une mort (celle du pape) qui ne survient pas, ça n'a pas de sens. Cela a été aussi pire que dans le cas de Terri Schiavo. Dans ce dernier cas, on parlait d'acharnement thérapeutique jusqu'à son débranchement. Maintenant, on peut parler d'acharnement médiatique. Le pape ne peut-il pas mourir sans que des vautours (médias) soient autour de lui continuellement ? C'en est devenu du voyeurisme médiatique. » (Michel

La mort en direct. Est-ce que les médias sont allés trop loin ?

Vigneault, Deux-Montagnes)

> « C'est avec une immense tristesse et une certaine honte que nous sommes témoins d'un voyeurisme et d'un sensationnalisme jusqu'ici inégalés. Se terminent deux très-réalités des plus méprisables. Pendant qu'aux États-Unis, on s'acharnait à terminer une vie d'une façon ignoble, Rome s'entêtait à garder en vie un pape avili par la maladie, le temps de laisser passer les fêtes pascales. Sommes-nous insensibles et hypocrites au point de démontrer un mépris flagrant de la vie et de la dignité humaine ? Pendant que M^{me} Schiavo agonisait en direct sous prétexte qu'elle aurait voulu quitter ce monde dans la dignité, quelqu'un quelque part tirait les ficelles pour nous montrer un homme souffrant et brisé. Deux spectacles indignes d'une société civilisée. » (Ginette Charbonneau, Bois-des-Filion)

Beau débat en perspective ! D'une part, une technologie qui permet d'être « branché » en direct sur les événements (et même de les devancer), nous faisant connaître jusque dans le menu détail la condition médicale du mourant (avec tableaux anatomiques à l'appui), les réactions de sa famille et de ses proches, le diagnostic de ses médecins traitants (sans oublier la pléiade de spécialistes locaux invités à toutes les tribunes), l'opinion des avocats impliqués (le cas échéant) et celle de l'homme de la rue.

D'autre part, une large portion du public qui se rebiffe, qui ne veut pas tout voir, qui estime que les médias vont trop loin. Un public qui préférerait qu'on prenne plutôt le temps de réfléchir sur le sens des événements et sur leur portée. Le cas de Terri Schiavo est intéressant à cet égard, lui qui nous a valu de nombreux courriels de lecteurs s'interrogeant sur l'euthanasie active et passive, les soins à apporter à des gens vivant des situations analogues, l'état juridique de cette question au Canada et au Québec, etc.

Toujours au sujet de la mort du pape, une autre question a également retenu l'attention de beaucoup de nos lecteurs. A-t-on donné trop d'importance à cet événement dans un contexte où le taux de pratique religieuse, en Occident et au Québec, n'a pas cessé de décroître depuis 40 ans et ne touche désormais qu'une minorité de gens, surtout âgés ?

Un bon nombre de nos lecteurs ont fait valoir que la couverture médiatique, en général, avait été trop abondante. Et, signe qui ne trompe pas, alors que nous nous attendions à recevoir des centaines et des centaines de courriels, à peine une cinquantaine nous sont parvenues au cours des 48 heures suivant l'annonce officielle du décès papal. Moins que lors d'un récent Appel à tous que nous avions lancé sur l'allaitement maternel...

C'est l'intention qui compte

RENALD BUJOLD
L'auteur habite le Faubourg Saint-Laurent, à Montréal.

Depuis un certain temps, pour me tenir en forme, je marche beaucoup. Disons que je pratique la randonnée pédestre en ville. Pour avoir davantage l'air d'un randonneur, je me suis procuré un bâton de marche, télescopique, qui ressemble vaguement à un bâton de ski, mais pas du tout à un bâton de non-voyant.

Jamais je n'aurais pensé que me promener en ville en utilisant un tel outil attirerait autant l'attention sur moi. Le plus souvent, c'est une remarque du genre : « T'as perdu tes skis en chemin ? » que me lance un jeune inconnu, le sourire au lèvres et l'oeil malicieux. Une autre fois, c'est un mendiant, à qui je viens de refuser une aumône, qui me dit : « T'es en train de grimper l'Everest, c'est cela ? »

Il m'est aussi arrivé, dans le métro, que les gens, voyant mon bâton, tiennent à tout prix à me céder leur place. L'autre jour, j'ai pris le métro pour aller au marché Jean-Talon avec l'intention de revenir à pied au centre-ville. À la station Berri-UQAM, alors que je venais tout juste d'acheter mes billets, j'ai vu un train en gare, portes ouvertes, alors j'ai dévalé le reste de l'escalier à la course et je me suis précipité juste à temps dans le wagon, tout essoufflé, mon porte-monnaie encore en main, mon sac-à-dos en bandoulière et mon bâton et un journal sous le bras, vous voyez le portrait ? Même là, le train était à peine parti qu'un usager a insisté pour me laisser son siège, même si je protestais que j'étais tout à fait bien !

Un bon Samaritain

Le plus cocasse m'est cependant arrivé un soir en revenant du travail. J'avais descendu d'un pas allègre la rue Saint-Denis, côté est, à partir de la rue Sherbrooke, bâton en main comme il se doit, et j'arrivais à la rue Sainte-Catherine. Mon intention était de la traverser, mais le feu était rouge. Il y avait cependant un camion, sans chauffeur, tous feux clignotants, dont la cabine s'avancait dans la rue et me bloquait la vue vers l'ouest. Je me suis avancé un peu le long du camion, pour voir venir le trafic, attendant quand même que le petit bonhomme blanc s'allume pour traverser. C'est alors que j'aperçus un homme venant de l'autre côté de la rue s'avancer vers moi et me dire : « Attendez, je vais vous aider. » Ne comprenant ni qui il était, ni ce qu'il voulait (un policier ? le chauffeur ?), je lui dis simplement : « Pourquoi ? » Il me répondit : « Il y a un camion et des autos derrière. » Je voyais bien qu'il y avait un camion ! Encore plus étonné, je le vis me prendre par le bras, regarder prudemment vers l'ouest, et m'aider à traverser pendant que je lui disais : « Mais le feu est encore rouge ! » Il me laissa sur l'autre trottoir et je le vis s'engouffrer rapidement dans un véhicule stationné en biais au coin de la rue et dont les deux feux arrière clignotaient.

C'est alors que j'ai réalisé que ce bon Samaritain m'avait sans doute pris pour un aveu-



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

En déambulant dans les rues de Montréal avec un bâton de marche, Renald Bujold s'attire des sarcasmes mais aussi la sympathie de bons Samaritains.

glé qui s'apprêtait à traverser sur un feu rouge, et qu'il avait garé en vitesse son véhicule dont il était sorti pour venir m'empêcher de faire partie des statistiques de la Direction de santé publique (DSP) sur les piétons blessés ou tués sur le coin de nos rues.

Après tout cela, qu'on ne me dise pas que le civisme n'existe pas à Montréal !

Merci à ce bon Samaritain et à tous les autres du métro. Il importe peu que je n'aie pas un vrai handicap, c'est l'intention qui compte. Merci aussi aux petits et gros farceurs qui égayaient mes randonnées quotidiennes d'une remarque amusante et d'un sourire. Je me sens vraiment en famille dans cette ville !

Entre tolérance et persécution

PIERRE PROVOST
provo@mediom.qc.ca

La tolérance, le respect, la liberté et l'équité sont les principes fondamentaux d'une société démocratique. Pourtant, le projet de loi sur le tabac que le gouvernement présentera bientôt à l'Assemblée nationale bafoue les quatre principes.

On entend dire depuis de nombreuses années que les Canadiens, particulièrement les Québécois, sont des personnes très tolérantes. Allez dire cela aux personnes que l'on regarde avec mépris et avec dégoût lorsqu'ils osent s'allumer une cigarette, et

ce, même à l'extérieur. Allez dire cela aux personnes dont les amis ou les membres de leur famille refusent de leur rendre visite parce qu'ils fument dans leur foyer.

Le projet de loi du gouvernement ne fait pas qu'encourager l'intolérance, mais il brime également la liberté, la liberté de choisir. Il n'y a aucune loi qui interdit aux propriétaires de café, de bistro, de restaurant et de bar d'interdire l'usage du tabac. C'est une décision qui revient aux propriétaires. S'ils veulent interdire la cigarette, c'est leur droit. S'ils choisissent de permettre à leurs clients de fumer, cela devrait également être leur droit. Rien

n'oblige un non-fumeur à fréquenter un endroit où il est permis de fumer et rien n'oblige un fumeur à demander qu'on lui permette de fumer dans un endroit où il est interdit de le faire, tant que la décision a été prise par le propriétaire.

C'est ce que l'on appelle du respect et de la tolérance. Le contraire s'appelle de la persécution. Cet acharnement qu'ont les groupes de défense des droits des non-fumeurs — ce nom avait un sens il y a vingt ans, mais aujourd'hui, nous devrions plutôt les appeler groupes de persécution des fumeurs — à vouloir imposer leur volonté dépasse le ridicule et

s'engage maintenant dans la voie de la folie obsessionnelle.

Pour ce qui est du gouvernement, comment passer à côté d'une telle occasion de se faire du capital politique en vue des prochaines élections ? Avouons que l'appui de 75 % de la population justifie amplement la décision de brimer la liberté et les droits des 5 % qui restent !

Sachez Mesdames et Messieurs qu'on ne corrige pas une injustice par une autre injustice. Si les droits des non-fumeurs ont été brimés dans le passé, cela ne justifie aucunement la décision de brimer les droits des fumeurs aujourd'hui. En terminant, j'aimerais dire que le respect c'est du donnant-donnant. Les non-fumeurs veulent être respectés, très bien. Vous ne me croirez peut-être pas, mais les fumeurs aussi veulent être respectés.

LA BOÎTE AUX LETTRES

La prison, un échec

Je demeure incrédule lorsque j'entends les nombreuses critiques qui assaillent la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) concernant la libération de détenus. Ce qui m'étonne, c'est qu'on s'acharne à dénoncer le taux de récidive de ces ex-détenus alors qu'on ne se questionne pas sur la véritable cause de ce fléau : la prison elle-même. Qui oserait prétendre que le milieu carcéral est un environnement propice à la réhabilitation ? Comment croire qu'une réintégration réussie au sein de la société puisse se faire en passant par une institution totalitaire qui fonctionne selon des règles qui n'ont rien à voir avec les normes sociales que l'on tente, évidemment sans succès, de leur enseigner ? Je soumetts aussi que l'État est très conscient de l'échec de la prison, comme le font valoir nombre de rapports de commissions d'enquête, mais qu'il s'abstient de réformer en profondeur cette institution aberrante en raison de la résistance de la population à cet égard. Si notre but est véritablement la réhabilitation, il est grand temps de s'ouvrir à la recherche de solutions alternatives.

Christine Mainville
Montréal

Le Québec est une école secondaire

Le jour même où Jeff Fillion quittait les ondes à Québec, le réseau Global diffusait un reportage sur le phénomène des « bullies » dans les écoles secondaires. Le reportage faisait état d'une expérience couronnée de succès dans une école où les « intimidateurs » qui terrorisaient les plus vulnérables ont été confrontés à leurs victimes et leur famille. Un détail important : les rencontres étaient tenues en présence de TOUS les élèves de l'école. Et c'est là, semble-t-il que le déclic s'est fait. Les élèves-intimidateurs peuvent sévir tant que les « suiveux » trouvent amusant/inoffensif d'abaisser un des leurs. Or, quand la masse d'élèves a constaté de visu le tort immense causé aux victimes et à leur famille, une réelle prise de conscience s'est opérée et le vent a tourné. Les intimidateurs laissés sans public ont instantanément perdu tout leur pouvoir de blesser. Comment ne pas voir dans cette histoire celle du procès Chiasson c. Fillion qui a fini par extirper les « suiveux » de leur état de totale inconscience ? Et comment ne pas conclure que le prochain « bully » des ondes ne verra son pouvoir confirmé que par la couardise et

l'inconscience de ses futurs auditeurs et commanditaires ?

Guy Régnier
Saint-Jean-sur-Richelieu

Violence policière ? Ah oui ?

Suite à une récente manifestation contre la violence policière, les bulletins télévisés nous montraient de « pauvres » manifestants poursuivis, jetés au sol ou embarqués dans un panier à salade par d' « infâmes brutes ». Et selon quelques manifestants interviewés, nos forces policières pratiqueraient une répression dans la plus pure tradition des républiques bananières de la planète. J'étais là et mon constat est tout autre. On injuriait et défiait les policiers en tentant ouvertement de leur faire perdre leur calme pour les inciter à réagir. Et les objets lancés aux policiers n'étaient pas seulement des balles de neige. Curieux tout de même qu'on fasse usage de violence envers les policiers lors d'une manifestation contre la violence policière. Vous ne trouvez pas ça bizarre, vous ?

Raymond Lavoie
Pierrefonds

ACTUALITÉS

RÉFÉRENDUM

Landry demandera des observateurs internationaux

PATRICE BERGERON
PRESSE CANADIENNE

Le chef du Parti québécois, Bernard Landry, demandera la présence d'observateurs internationaux lors du prochain référendum sur la souveraineté, pour éviter que le camp du Non, appuyé par le gouvernement fédéral, ne contournent les règles.

« Comme on s'est fait voler la dernière fois (au référendum de 1995), puisque le Canada n'a pas respecté nos lois, puisque le camp du Non a eu 10 fois plus d'argent que le camp

du Oui (...), comme ils l'ont fait une fois et puisqu'on n'est pas naïfs, la prochaine fois, nous requerrons la présence d'observateurs internationaux pour surveiller que les deux camps respectent la démocratie », a-t-il lancé dans son discours au congrès régional du PQ dans Montréal-Ville-Marie, hier.

Le chef de l'opposition a annoncé la mise sur pied d'un comité interne au parti pour resserrer les règles électorales et éviter que des citoyens inaptes à voter puissent se prononcer. Le mandat du comité

irait plus loin que la création d'une carte d'électeur. Il prévoirait la présence d'observateurs internationaux au prochain référendum sur la souveraineté, a précisé un porte-parole du parti, Joël Simard-Ménard.

Sur le point d'entrer en fonction, le comité, présidé par le député Luc Thériault, remettra un rapport à l'exécutif national, qui déposera l'automne prochain un mémoire aux audiences sur la réforme du mode de scrutin soumise par le gouvernement libéral.

Le C. difficile québécois 20 fois plus toxique

HELEN BRANSWELL
PRESSE CANADIENNE

TORONTO — La souche à l'origine de l'épidémie mortelle de *Clostridium difficile* qui a frappé certains hôpitaux du Québec générerait 20 fois plus de toxines que plusieurs autres souches de cette bactérie, selon les conclusions de scientifiques américains et canadiens révélées aujourd'hui à un congrès d'épidémiologistes.

À partir d'échantillons prélevés sur des patients de Sherbrooke, les chercheurs du U.S. Center for Disease Control d'Atlanta ont découvert le terrifiant potentiel de production de toxines de la souche de *C. difficile* qui aurait causé plus de 200 morts au

Québec au cours des dernières années.

Les auteurs de l'étude précisent toutefois qu'ils n'ont pas prouvé que l'hypervirulence de la souche était liée à l'augmentation de la production de toxines. Mais ils estiment que ce dernier facteur influe sur le nombre de cas de maladies graves associées à cette souche particulière. « Je n'ai aucune donnée qui prouve cette hypothèse, a expliqué le chercheur principal, Dr Michel Warny, un des directeurs d'une firme de biotechnologie, Acambis Inc., de Cambridge (Massachusetts). Toutefois, il est très significatif que cette souche produise 20 fois plus de toxines que la plupart des autres souches. »

Espace Bell

Anjou Les Galeries d'Anjou (514) 353-0257	Montréal-Nord Place Bourassa (514) 322-3202
Beloeil Mail Montenach (450) 446-7176	Mont-Tremblant 517, rue de St-Jovite (819) 681-0404
Brossard Mail Champlain (450) 465-8759	Pointe-aux-Trembles 12530, rue Sherbrooke E. (514) 645-4455
Châteauguay Centre régional Châteauguay (450) 691-7665	Pointe-Claire Fairview Pointe-Claire (514) 630-4992
Coaticook 18, rue du Manège Place J.R. Lefebvre (819) 849-9997	Repentigny 309, rue Notre-Dame (450) 585-4455 Les Galeries Rive-Nord (450) 657-4455
Cowansville Domaine du Parc (450) 263-4444	Rosemère 232, boul. Curé-Labelle (450) 979-3838
Dorval 5, route 132 (450) 635-9999	Place Rosemère (450) 435-0024
Dollard-des-Ormeaux 3352, boul. des Sources (514) 684-6846	Salaberry-de-Valleyfield Centre commercial Valleyfield (450) 377-1256
3699, boul. St-Jean (514) 626-8888	Shawinigan 1 Plaza de la Mauricie (819) 539-8691
Dorion-Vaudreuil 84, boul. Harwood (450) 424-1416	Sherbrooke 2700, rue King O. (819) 823-9994
Dorval Les Jardins Dorval (514) 631-1222	Carrefour de l'Estrie (819) 565-1605
Drummondville 2265, boul. St-Joseph (819) 478-5178	Sorel Les Promenades de Sorel (450) 742-6789
Promenades Drummondville (819) 474-4433	St-Bruno-de-Montarville Les Promenades St-Bruno (450) 441-1535
Gatineau Promenades de l'Outaouais (819) 246-2355	Ste-Agathe-des-Monts 80A, boul. Morin (819) 321-0265
Granby Galeries de Granby (450) 777-4058	St-Eustache Place St-Eustache (450) 623-8500
Hull Galeries de Hull (819) 771-2716	St-Hubert 5190, boul. Cousineau (450) 676-9919 3879, boul. Taschereau (450) 926-2020
Joliette Les Galeries Joliette (450) 755-5533	St-Hyacinthe Galeries St-Hyacinthe (450) 778-1749
LaSalle Carrefour Angrignon (514) 364-3071	St-Jean-sur-Richelieu 391, boul. Séminaire Nord (450) 348-5210
Laval 1655, boul. St-Martin O. (450) 680-1010	Carrefour Richelieu (450) 349-4400
Carrefour Laval (450) 681-3344	St-Jérôme Le Carrefour du Nord (450) 431-3926
Carrefour Laval (Mosque) (450) 978-7133	St-Laurent La Place Vertu (514) 335-2355
Centre Laval (450) 680-2355	St-Léonard 6050, boul. Métropolitain E. (514) 257-9292
Longueuil Place Longueuil (450) 679-4558	Centre Le Boulevard (514) 376-2288
Montréal Boul. Décarie (angle Jean-Talon) (514) 739-7777	Terrebonne Les Galeries Terrebonne (450) 964-7985
9280, boul. de l'Acadie (514) 385-0770	Tracy 604, route Marie-Victorin (450) 746-7777
5187, avenue Papineau (angle Laurier) (514) 526-2020	Trois-Rivières 5691, boul. Jean XXIII (819) 376-6849
892, rue Ste-Catherine O. (514) 866-6686	Centre Les Rivières (819) 691-0482
Centre Rockland (514) 340-1269	Victoriaville 567, boul. des Bois-Francis Sud (819) 357-7777
Place Alexis-Nihon (514) 939-2439	La Grande Place des Bois-Francis (819) 357-5776
Place Dupuis (514) 844-1313	
Place Versailles (514) 353-8847	
Plaza Côte-des-Neiges (514) 342-5444	
Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée) (514) 270-1155	

Aussi offert dans les magasins Bell Mobilité et détaillants autorisés:

FUTURE SHOP **LES ÉLECTRONIQUES** **Home**
STARS **SONIX**

L'offre prend fin le 30 juin 2005; réservée aux nouvelles activations du service 10-4 sur un forfait Tout-en-un. Services et options offerts sur certains appareils dans la zone de couverture 1X de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. Prix/offre sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Frais d'itinérance et taxes en sus. Des frais pour l'Internet Mobile peuvent s'appliquer afin d'activer l'option 10-4. Photos à titre indicatif. Jusqu'à épuisement des stocks. D'autres conditions s'appliquent. (1) Entre abonnés à l'option 10-4 de Bell Mobilité. (2) Sujet à un engagement de 3 ans pour chaque membre (max. 5) sur le même compte forfait Famille avec un forfait Tout-en-un, et option 10-4 sur le compte principal. (3) S'applique aux appels locaux faits entre les membres durant le terme de l'engagement, dans la zone de couverture de Bell Mobilité, sinon des frais d'interurbain et d'itinérance peuvent s'appliquer. (4) Le tarif alors courant (maintenant 30\$ par mois par membre additionnel) s'applique par la suite.

Une question, plusieurs réponses.

Le service 10-4 est un cellulaire avec fonction *walkie-talkie*, qui vous permet de parler simultanément avec plusieurs personnes, sans aucuns frais d'interurbain au Canada⁽¹⁾.

À l'achat de chaque appareil, vous en recevez un autre gratuitement⁽²⁾.

Avec le forfait Famille, partagez votre forfait mobilité et obtenez:

- Service 10-4 illimité, messages textes illimités et appels locaux illimités entre les membres⁽³⁾
- Pas de frais cachés

www.bell.ca/10-4 1 866 371-9749 Magasins Espace Bell et Bell Mobilité.

Et bien simple.^{MC}20\$
par mois
par membre
additionnel
les 3 premiers mois⁽⁴⁾